

HERMAN H. SCHWEDT

MICHAEL HARINGER C.S.S.R. (1817-1887), THEOLOGIEN
AU PREMIER CONCILE DU VATICAN ET CONSULTEUR
DE LA CONGREGATION DE L'INDEX *

SOMMAIRE

I. HARINGER EN BAVIÈRE.

1. *Jeunesse et entrée dans la Congrégation.* - 2. *Missionnaire et écrivain.*

II. HARINGER À ROME.

1. *Consulteur de sa Congrégation à Rome.* - 2. *La biographie de Hofbauer.* - 3 - *La controverse avec A. Ballerini SJ.* - 4. *Consulteur de la Congrégation pour les indulgences.* - 5. *Aumônier militaire des troupes papales.* - 6. *Le Concile du Vatican.* - 7. *Johann Ev. Kuhn et J. M. Sailer devant l'Inquisition.* - 8. *Apologie de l'« Index des livres prohibés ».* - 9. *Consulteur de la Congrégation de l'Index et censeur de Johann Friedrich von Schulte.* - 10 *Deux protecteurs: Haringer pour Fr. Kraus, Schauf pour M. J. Scheeben.*

Durant plus de trente ans, le Père Rédemptoriste bavarois Michael Haringer vécut à Rome et y revêtit des offices importants au Généralat romain de la Congrégation fondée par Alphonse de Liguori et à la Curie pontificale. La proclamation et la défense de la foi faisaient partie des tâches vitales de Haringer. Il faut y ajouter sa vigilance scrupuleusement sévère face à toutes les déviations du chemin de l'orthodoxie. Dans un de ses livres, on peut retrouver

* Le texte que nous publions — avec l'aimable autorisation de la maison d'édition F. Schöningh, Paderborn — est la traduction de Herman H. SCHWEDT, *Michael Haringer C.S.S.R. Theologe auf dem Ersten Vatikanischen Konzil und Konsultor der Index-Kongregation*, dans *Geist und Kirche. Studien zur Theologie im Umfeld der beiden Vatikanischen Konzilien. Gedenkschrift für Heribert Schauf*, hrsg. von Herbert HAMMANS, Herman-Josef REUDENBACH, Heino SONNEMANS, Paderborn-München-Wien-Zürich 1991, 439-489.

l'idée qu'il se faisait concernant la défense de l'intégrité de la foi: « Il n'y a rien de plus délicat que la sainte foi catholique. C'est comme un organisme merveilleux qui ne peut rester vivace et efficace qu'aussi longtemps que toutes ses parties demeurent bien unies et intimement liées. Mais qu'on en dérange ou enlève ne fût-ce que la particule la plus insignifiante, il tombe aussitôt dans l'inanition et se trouve livré à la destruction. Ainsi la foi exige que toutes les vérités révélées, aucune n'étant exceptée, soient considérées comme vraies avec la même fermeté. Elle se meurt à l'instant même où est nié ou remis en question ne fût-ce qu'un seul de ses articles. A cause de cette délicatesse de la foi, c'est le propre de ceux qui l'enseignent et la défendent authentiquement, de veiller avec une exactitude scrupuleuse à sa pureté en blâmant et en combattant avec le plus grand sérieux toutes ses déviations même les plus infimes en apparence »¹.

Jusqu'à présent nous n'étions renseignés sur l'activité de Haringer que par les trois petites pages d'un nécrologe paru immédiatement après sa mort et par diverses informations de la dissertation par ailleurs fondamentale d'Otto Weiss traitant de l'histoire des Rédemptoristes bavarois. A part cela, il y a sur Haringer quelques notices brèves dans des lexiques², mais il n'existe aucune monographie ni aucun article sur la personne et l'oeuvre de cet Allemand significatif devenu Romain d'adoption au temps des Papes Pie IX et Léon XIII.

Dans les pages qui suivent, notre attention se portera sur divers aspects de la vie du pasteur d'âmes et de l'écrivain Haringer, de l'historien de sa Congrégation et du protagoniste de ses idéaux, et enfin du collaborateur de la Curie pontificale surtout en sa qualité de Consultant de la Congrégation romaine de l'Index. Il nous sera possible de présenter ici pour la première fois une expertise secrète de Haringer, sur la base de laquelle un ouvrage du professeur vaticanophile Johann Friedrich von Schulte a été porté sur l'« Index des livres prohibés ».

¹ Michael HARINGER, *Leben des ehrwürdigen Dieners Gottes Clemens Maria Hofbauer, General-Vicars und vorzüglichen Verbreiters der Congregation des allerheiligsten Erlösers*, Wien 1877, 313 s.

² Cfr Karl DILGSKRON, *Nachruf an P. Michael Haringer, C.S.S.R., Consultor der hl. Congregationen des Index und der Ablässe*. Dans: *Theologisch-praktische Quartal-Schrift* 40 (1887), 719-722; Wilhelm KOSCH, *Das Katholische Deutschland*. Augsburg 1933, vol. 1, col. 135 s; Engelbert ZETTL, M.H. dans: *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2e éd., vol. 5 (1960) col. 12 (désormais LThK); Otto WEISS, *Die Redemptoristen in Bayern (1790-1909). Ein Beitrag zur Geschichte des Ultramontanismus* (Münchener Theologische Studien, Histor. Abt., vol. 22). St. Ottilien 1983, 1032 s. (et plus souvent); Samuel J. BOLAND, M.H. Dans: *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, vol. 23 (1989) col. 133 s.

I. HARINGER EN BAVIÈRE

1. - Jeunesse et entrée dans la Congrégation

Michael Haringer est originaire de Bavière et il est né le 9 novembre 1817 dans le hameau de Schlottham près d'Altötting. Grâce à une subvention du curé d'Altötting, Haringer put faire ses études de théologie à Munich. Après son ordination sacerdotale à Passau (12 août 1843), il n'occupa pas le poste d'enseignant qui lui semblait destiné au Séminaire, mais, en automne 1843, il suivit son plus jeune frère au couvent des Rédemptoristes à Altötting. Il s'y adonna à une tâche d'éducateur. Transféré à Vilsbiburg (diocèse de Ratisbonne), il y occupa entre autres aussi la charge de recteur de la maison. En 1855, il participa au Chapitre général à Rome et y fut élu Consultant du Supérieur général Nicolas Mauron. Il occupa cette charge jusqu'à sa mort survenue à Rome le 19 avril 1887.

Ce séjour romain de plus de trente ans est rempli d'une activité aux multiples facettes: il collabore dans la direction de la Congrégation, il est le promoteur du procès de béatification de Clément Marie Hofbauer, aumônier militaire, théologien au premier Concile du Vatican et consultant de Congrégations cardinalices romaines.

Bien peu de choses nous sont rapportées quant à la maison natale et à la famille de Haringer. Son frère germain Joseph (né en 1819) entra le 1^{er} juillet 1841 comme novice en vue d'être frère coadjuteur au couvent des Rédemptoristes d'Altötting fondé la même année. Après son ordination sacerdotale, Michael prit le chemin du même couvent en automne 1843. Les deux frères y émirent les vœux de religion le 25 mars 1844. En janvier 1851 fut inaugurée une nouvelle fondation à Trèves, qui au départ ne comptait que deux Pères. Ceux-ci furent rejoints en février 1851 par Joseph en qualité de Frère coadjuteur. Durant plus de vingt ans, jusqu'à l'expulsion des Rédemptoristes durant le kulturkampf de 1873, « il assura à Trèves la fonction de portier et de cette manière il entra en contact avec des gens de toute condition et de tout âge; toute la ville l'appréciait et l'aimait »³. Le Trévirois Franz Xaver Kraus, qui devien-

³ *Kurze Lebensbilder der verstorbenen Redemptoristen der Ordensprovinz von Nieder-Deutschland*, Dülmen 1896, XVI et 339-341, ici 340. Les parents étaient « très pieux » (ibid.), peut-être des agriculteurs. Cfr WEISS (comme note 2) 691 et 723 ainsi que la rédaction dactylographiée de ce travail de Weiss (1977), 1329 où l'on apprend qu'un autre frère germain, Viktor Haringer, né en 1813, entra au couvent d'Altötting en 1846 et qu'en 1871 il reçut la dispense des vœux en qualité de frère coadjuteur.

dra plus tard célèbre comme historien de l'Eglise, y faisait de fréquentes visites. C'est à lui que le Père Michael Haringer écrivit de Rome que, à la date du 23 février 1883, son frère Joseph était mort à Puchheim près de Linz sur le Danube⁴.

Michael Haringer fit ses études à Munich qui mérite le nom de La Mecque académique des catholiques des années trente du 19^e siècle et était le rendez-vous des ultramontains, surtout durant la seconde moitié de cette décennie. Il habitait au « Georgianum » et suivait naturellement aussi les cours de Joseph von Görres qui précisément à ce moment était devenu une célébrité dans toute l'Europe grâce à son écrit polémique « Athanasius » (1838)⁵. « Görres éprouva de la sympathie pour ce jeune homme sérieux [Haringer] et lui permit parfois de l'accompagner depuis le collège jusqu'à sa demeure, chose dont il se souvenait encore avec joie à un âge déjà avancé »⁶. Quarante ans plus tard, Haringer porta un jugement très négatif sur les cours d'Ignaz Döllinger parce que celui-ci avait professé des principes « gallicans »⁷. Durant son séjour à Munich, Haringer commença déjà à s'intéresser aux Rédemptoristes. L'impulsion venait peut-être de la canonisation du fondateur de la Congrégation, Alphonse Marie de Liguori, survenue en 1839 et de voyages au Tyrol où, en 1839 et 1840, les Rédemptoristes prêchèrent à Leizing (Innsbruck) une « mission pentecostale ». A Munich, il traduisit une biographie de saint Alphonse et parla avec enthousiasme de sa Congrégation à un membre du cercle munichois de Görres, Heinrich von Hofstätter, qui était depuis 1839 évêque de Passau. Celui-ci entreprit des démarches auprès du gouvernement pour obtenir en faveur des Rédemptoristes la permission d'ouvrir un couvent en Bavière,

⁴ Lettre de Haringer à Kraus datée de Rome le 28 février 1883. Concernant cette lettre et les autres lettres de Haringer à Kraus, dont il sera question ailleurs, cfr Hubert SCHIEL, *Liberal und integral. Der Briefwechsel zwischen Franz Xavier Kraus und Anton Stöck*, Mayence 1974, 19, 22, 119 et plus souvent. A propos de Kraus cfr Ch. WEBER (Ed.), *Liberaler Katholizismus. Biographische und kirchenhistorische Essays von Franz Xaver Kraus*. Tübingue 1983, VII-XXXV et 495-512 (bibliogr.).

⁵ Cfr Bernd WACKER, *Revolution und Offenbarung. Das Spätwerk (1824-1848) von Joseph Görres - eine politische Theologie* (Tübinger Theologische Studien 34). Mayence 1990, 179-183.

⁶ DILGSKRON (comme note 2) 710. Cfr Franz LORINSER, *Aus meinem Leben. Wahrheit und keine Dichtung*, vol. 2, Ratisbonne 1891, 67: Le chanoine de la cathédrale de Breslau Lorinser étudia à partir de septembre 1841 à Munich et écrivit en 1891: « Parmi les théologiens du Georgianum [...], il n'y en a qu'un avec lequel je sois entré en relations plus étroites: c'est le P. Haringer qui est devenu Rédemptoriste ».

⁷ A propos de ce jugement rétrospectif (et projeté en arrière) de Haringer datant de 1883 et concernant les cours de 1841, cfr Herman H. SCHWEDT, *Vom ultramontanen zum liberalen Döllinger*. Dans: *Geschichtlichkeit und Glaube. Gedenkschrift zum 100. Todestag Ignaz von Döllingers (1799-1890)*. Ed. par Georg DENZLER et Ernst Ludwig GRASMÜCK, Munich 1990. 107-167, ici 108.

plus exactement à Altötting dans le diocèse de Passau. Ses démarches aboutirent en 1841 et tout de suite après l'ordination sacerdotale de Haringer, il permit à celui-ci d'entrer au noviciat des Rédemptoristes⁸.

2. - Missionnaire et écrivain

Avant même d'entrer dans la Congrégation à Altötting, Haringer publia une autre traduction. Il s'agissait de la biographie d'un frère coadjuteur italien de la Congrégation des Rédemptoristes⁹. Et sous un pseudonyme, il continua à faire de la publicité pour Alphonse de Liguori. Haringer se qualifiait ainsi comme collaborateur à une grande entreprise éditoriale commencée en 1841 à Altötting, à savoir la traduction allemande des oeuvres d'Alphonse de Liguori avec l'édition latine de sa théologie morale. Le promoteur de ce projet, poursuivi avec énergie, était le Père Andreas Hugues, qui sera désormais le maître et l'ami de Haringer. Hugues était issu d'une famille huguenote de marchands hambourgeois, fut attiré au catholicisme par le poète Clemens Brentano et, en 1832, il abjura le protestantisme à Munich avec l'assistance de Döllinger. La même année encore, il entra à Vienne chez les Rédemptoristes. En 1841, il vint

⁸ Cfr Franz Xaver ZACHER (Réd.), *Heinrich von Hofstätter. Bischof von Passau 1839-1875*, Passau 1940, p. 196; WEISS (comme note 2) 200 s. L'ouvrage de M. JEANCARD, *Vie du Bienheureux Alphonse Marie de Liguori*, Lyon 1828, fut traduite par Haringer sous le titre: *Leben des heiligen Alphons Maria von Liguori*, Ratisbonne 1840 (511 p.). Nouvelle édition dans: ALPHONS MARIA VON LIGUORI, *Sämmtliche Werke*, 2. Supplement-Bd.: *Leben des heiligen Alphons Maria v. Liguori*. Von M. JEANCARD. Aus dem Französ. 2. verb. u. verm. Aufl. Ratisbonne 1857 (440 p.); cfr Otto WEISS, *Alfons von Liguori und seine Biographen. Ein Heiliger zwischen hagiographischer Verklärung und historischer Wirklichkeit*. Dans: *Spicilegium Historicum Congregationis SSmi Redemptoris* (désormais SH) 36/37 (1988/89) 151-284, surtout 184 s. - Cfr *Kirchliche Nachrichten*. Aus Tyrol. Dans: *Sion* 9 (1840) 754, N° 80 du 3 juillet 1840 (Compte rendu de la mission de dix jours, et: « Peut-être que, au début du mois d'août, ils [les Rédemptoristes] prêchèrent une mission à la frontière de la Bavière »).

⁹ Cfr [ANONYME], *Leben des ehrwürdigen Bruder Gerard Majella, Laienbruders der Congregation des allerheiligsten Erlösers*. Ratisbonne 1841 (XII, 140 pages). Haringer dédia cette édition à ses « disciples » du Georgianum de Munich et du séminaire diocésain de Passau. Cfr Maurice De MEULEMEESTER, *Bibliographie Générale des Ecrivains Rédemptoristes*. Partie 1-3, Louvain 1933-1939, ici vol. 2, 180 et 417 s. avec des informations détaillées également sur l'auteur, le Rédemptoriste Antonio Maria Tannoia (1727-1808) et sur son livre « *Vita del Servo di Dio Fr. Gerardo Majella* ». Le livre « *Der vollkommene Christ. Anleitung zur christlichen Vollkommenheit. Von dem heiligen Alphons Maria von Liguori. Deutsch herausgegeben von Anton Passy* » (7e éd. Vienne 1841) reçut une recension très élogieuse dans la nouvelle feuille hebdomadaire ultramontaine munichoise éditée par FR. A. BESNARD, *Repertorium für katholisches Leben, Wirken und Wissen* 1 (1841) 415 s. (quatre colonnes, N° 52 du 30 déc. 1841). L'auteur de la recension (« Michael Laicus ») est, selon l'avis de l'auteur, identique avec Haringer.

à Altötting, puis déploya son activité à Rome, Trèves et Luxembourg, où il mourut en 1887¹⁰. En 1847, Hugues fit le voyage de Rome pour y négocier les affaires de sa Congrégation et le Père Haringer l'y suivit à titre de socius. Celui-ci fit connaissance de la ville du Pape juste au moment où Pie IX était généralement considéré comme « libéral » et qu'il était de ce fait la cible de beaucoup de critiques cachées de la part du parti réactionnaire, surtout des philo-autrichiens des Etats pontificaux, de ceux que l'on appelait alors les « austriacanti ». Un fragment d'une lettre de Haringer écrite à Rome semble se référer à ce milieu qui critiquait le libéralisme de Pie IX en mettant à nu des faiblesses et des fautes du Pape¹¹. A Rome, Haringer s'occupa de questions en rapport avec la constitution et l'histoire de sa Congrégation et écrivit deux études sur le voeu de pauvreté demeurées à l'état de manuscrits. Ce séjour de Haringer à Rome connut une fin précipitée à cause des développements révolutionnaires. Le 24 novembre 1848, le Pape s'enfuit de Rome; le lendemain Hugues et Haringer quittèrent eux aussi la ville¹².

L'édition de Ratisbonne des oeuvres d'Alphonse de Liguori, à laquelle collaborait Haringer, faisait partie de la marche triomphale de l'ultramontanisme en Allemagne et sur le plan international¹³.

¹⁰ Concernant Hugues, cfr *Kurze Lebensbilder* (comme note 2); Heinrich TRITZ, *Franz Xaver Kraus und P. Marcus Andreas Hugues CSSR. Mit unveröffentlichten Briefen*. Dans *SH* 11 (1963) 182-232. A partir de 1858, Hugues a séjourné à Trèves et devint le confesseur du jeune Kraus.

¹¹ Le 18/21 juillet 1848, Haringer écrivit de Rome à son Supérieur provincial, le P. Franz von Bruchmann à Altötting: «Bref, Pie IX n'est pas un psychologue, de plus il a le coeur sensible. On dit par ailleurs qu'il tient les prophéties en assez haute estime», et illustre son affirmation par des détails: August Bernhard HASLER, *Pius IX. (1846-1878), päpstliche Unfehlbarkeit und 1. Vatikanisches Konzil. Dogmatisierung und Durchsetzung einer Ideologie* (Päpste und Papsttum, 12). Stuttgart 1977, 131. Engelbert ZETTL a publié une lettre de Haringer à Bruchmann écrite de Rome le 17 juin 1848 dans: *De suspensione Vicariatus transalpini post renuntiationem Vicarii Gen. Passerat*, an. 1848. Dans: *SH* 6 (1958) 353-409, ici 370-372 (à propos de questions se rapportant à la structure de la Congrégation).

¹² Cfr *Kurze Lebensbilder* (comme note 2), 165 s.; DILGSKRON, *Nachruf* (comme note 2), 720; Engelbert ZETTL, *Dokumente zur Änderung und Wiederherstellung des Namens der österreichischen Provinz, 1849-1851*. Dans: *SH* 7 (1959) 319-334, ici 325. Hugues et Haringer avaient le 23 novembre une audience d'adieu chez le Pape, quittèrent Rome le 25, et le 27 novembre ils prirent à Civitavecchia le vapeur «Mentor» en direction de Marseille. A Lyon, les deux se séparèrent: Hugues se rendit à Liège, Haringer à Altötting en passant par le couvent des Rédemptoristes du Bischenberg (Alsace). Haringer était arrivé à Rome le 12 janvier 1848. Cfr «Beiträge zur Geschichte der Congregation des allers. Erlösers [...] du P. M. A. Hugues» (Manuscrit, Archives provinciales des Rédemptoristes à Vienne, 7.6.1), 391-404. L'auteur a été rendu attentif à ce manuscrit par M. Otto Weiss de Rome qui lui a également procuré des copies.

¹³ Cfr «Le triomphe de l'ultramontanisme. C'est au milieu du XIXe siècle que l'emportent l'ultramontanisme et ses maîtres: Thomas d'Aquin et Alphonse de Liguori»: Philippe LÉCRIVAIN, *Saint Alphonse aux risques du rigorisme et du liguorisme*. Dans: *Alphonse de Liguori. Pasteur et docteur*. Liminaire de Jean DELUMEAU (Théologie Historique, 77). Paris 1987, 231-272, ici 263.

La partie du catholicisme qui se nourrissait de réaction politique et de romantisme tardif, était en lutte contre les tendances démocratiques, le libéralisme et le rationalisme, et s'engageait en faveur de la restauration du centralisme papal dans un sens opposé à la philosophie des lumières. Dans ce contexte, Alphonse de Liguori symbolisait le refus ultramontain de la raison autonome et de la liberté généralisée. En tant que « saint du siècle du rationalisme », dans le sens d'un patron de l'antirationalisme, comme le décrivait une oeuvre ultramontaine parue en 1851¹⁴, Alphonse de Liguori était pour le 19^e siècle le saint de la réaction contre la philosophie des lumières¹⁵. L'édition de Ratisbonne des oeuvres d'Alphonse de Liguori illustre sur le plan intellectuel l'action défensive de la restauration contre le siècle du rationalisme et lie le nom de Haringer à l'ultramontanisme allemand en train de gagner du terrain¹⁶. Nous reviendrons encore sur quelques détails de l'édition de la théologie morale d'Alphonse de Liguori, en

¹⁴ Le lexique de Wetzer et Welte décrivait Alphonse comme le saint de l'antirationalisme qui avait deux dévotions, « le très saint Sacrement de l'autel et la bienheureuse Vierge Marie. Grâce à elles, Alphonse est devenu le saint du siècle du rationalisme... Celui qui s'agenouille devant l'autel et adore Dieu dans le Sacrement ne peut plus jamais succomber à la platitude du rationalisme, et celui qui vénère vraiment la mère de Dieu virgine est à tout jamais sauvé de l'orgueil et des plaisirs luxuriants de ce monde »: [Carl Erhard SCHMOEGER]: *Alphonsus Maria Liguori*. Dans: *Kirchen-Lexikon oder Encyclopädie der katholischen Theologie und ihrer Hilfswissenschaften*. Ed. par Heinrich Joseph WETZER et Benedikt WELTE, vol. 6. Fribourg en Br. 1851, 521-524, ici 523. A propos de Schmöger en tant qu'auteur, cfr WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 491.

¹⁵ Ceci contre le titre erroné de la traduction allemande de Théodule REY-MERMET, *Le saint du siècle des lumières. Alfonso de Liguori*, 2e éd., Paris 1987. On a traduit faussement: « Der Heilige der Aufklärung », ce qui équivaut à: « Le saint de la philosophie des lumières », alors qu'il aurait fallu traduire: « Le saint du siècle des lumières » soit: « Der Heilige des Jahrhunderts der Aufklärung ». Pour la différence de sens entre ces deux termes, cfr *Trésor de la langue française*, vol. 11 Paris 1985, 52. Ainsi le titre de Rey-Mermet est pratiquement l'équivalent de l'expression de Schmöger: « Alphonse ... le saint du siècle du rationalisme ». Cfr note 14. [Note du traducteur].

¹⁶ Cfr *Sämmtliche Werke des heiligen Alphons Maria von Liguori. Neu aus dem Italienischen übersetzt und herausgegeben* von Markus Andreas HUGUES. Ratisbonne 1842-1847 (36 volumes en trois sections. Entre 1846 et 1911, beaucoup de volumes ont paru en plusieurs éditions [jusqu'à cinq] préparées par différents traducteurs ou respectivement éditeurs. Il faut y ajouter deux volumes de suppléments (1846-1865). L'un de ceux-ci n'est autre que la deuxième édition parue en 1857 de la biographie d'Alphonse de Liguori composée par M. Jeancard et traduite par Haringer). A la différence de De Meulemeester (cfr note 9), vol. 1, 202 s. la bibliographie jubilaire de Franz Wenhardt fournit une bibliographie fiable de cette série. Cfr Franz WENHARDT, *Alfonsiana und Redemptoristica. Verzeichnis der Bestände an Schriften von und über den heiligen Bischof und Kirchenlehrer Alfonso Maria de Liguori (1696-1787) und zu dem von ihm gegründeten Orden der Redemptoristen (Congregatio Sanctissimi Redemptoris)*. Gars am Inn 1982, 15-23. Sans donner de références, De Meulemeester affirme que Haringer a édité quelques volumes des oeuvres d'Alphonse de Liguori. Il s'agirait de: *Homo apostolicus*, 4 vol., 1842; *Der Beichtvater*, 2 vol., 1854. La chose n'apparaît pas clairement dans les bibliographies et devrait être clarifiée dans des recherches ultérieures. L'édition de Ratisbonne de la « *Theologia moralis* » publiée par Haringer en 1846-1847 en 8 volumes dans la série « *Sämmtliche Werke* » connut en 1879-1881 une 2e édition. Cfr le répertoire de Franz WENHARDT mentionné ci-dessus, 22.

particulier sur la querelle autour du Jésuite Ballerini et sur la question de l'Index des livres prohibés.

Un autre confrère encore attira Haringer à Altötting dans le sillage de son activité éditrice. Il s'agit de Franz Seraph Vogl, un prêtre du diocèse de Freising entré chez les Rédemptoristes en 1845¹⁷. Celui-ci étant surchargé de travail, c'est Haringer qui met en chantier une nouvelle édition revue et mise à jour d'une oeuvre de théologie pastorale de Dominik Gollowitz, qui avait continué à être éditée par les soins de Vogl. Cette oeuvre, considérée à ses origines comme josephiniste, avait subi des transformations fondamentales dans ses cinq nouvelles éditions s'étalant sur quarante années. De leur côté, Vogl et Haringer en ajoutèrent d'importantes. En se plongeant dans la thématique de ce livre, Haringer fut amené à publier deux autres oeuvres de théologie pastorale par lesquelles il voulait venir en aide aux prêtres dans des questions pratiques de confessionnal et de la législation de l'Eglise concernant le mariage¹⁸.

Avant qu'un premier regard sur ces livres ne nous fournisse une impression sommaire sur les intentions et l'activité de Haringer, il ne faut pas perdre de vue un aspect important concernant l'homme et le prêtre Haringer. Malgré son intense activité éditrice, Haringer ne se sentait pas une vocation d'écrivain, « car la vocation d'un Rédemptoriste est davantage d'être assis au confessionnal et de prêcher la pénitence que d'écrire sur le confessionnal et sur la pénitence »¹⁹. C'est un point qu'il faut tenir devant les yeux si on se tourne vers ses écrits, bien que, en tant que sources, ils nous fournissent des informations beaucoup plus riches que ses sermons et exhortations du confessionnal qui n'ont pas été fixés par écrit.

A première vue, les manuels de pastorale semblent fournir peu d'informations originales. Mais, à y regarder de près, ils révèlent d'une manière très nette une prise de position intéressante de Haringer à propos des discussions alors en cours, surtout concernant la question des relations entre l'Etat et l'Eglise. Cela valait également pour le droit matrimonial et pouvait avoir des répercussions dans un manuel du mariage et dans un manuel du confesseur qui y cor-

¹⁷ Franz S. Vogl (107-1890), qui finit par être Provincial des Rédemptoristes bavarois, publia en 1845 une cinquième édition de la « *Pastoraltheologie* » du Bénédictin Dominik Gollowitz († 1809). En 1851, Haringer en assumait la 6e édition du seul volume 2 et en 1855 la 7e édition de tout l'ouvrage. Cfr WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2) 524-534 et 1033 s.

¹⁸ *Anleitung zur Verwaltung des heiligen Bussacramentes*. Bearbeitet von Michael HARINGER, Ratisbonne 1851; 2e édit. ibid. 1851. - *Das heilige Sacrament der Ehe. Ein Handbuch für Seelsorger*. Bearbeitet von Michael HARINGER. Ratisbonne 1854.

¹⁹ *Anleitung* (comme note précédente), p. V.

respondait. Les représentants de la restauration catholique exigeaient que les lois ecclésiastiques devaient être appliquées dans les Etats catholiques et ils espéraient quelque chose d'analogue pour les Etats non catholiques. Les adversaires catholiques et non catholiques des ultramontains s'en prenaient souvent et de préférence à des lois matrimoniales ecclésiastiques ou à des prohibitions de livres chocantes qui pouvaient obtenir force de loi, par exemple par le biais des dispositions concordataires. C'est pourquoi, en Allemagne aussi, les publications informaient, à partir de 1849, sur le rétablissement de l'ancien pouvoir papal à Rome et fournissaient des exemples sur les conséquences qu'entraînait l'application du droit sacramentel de l'Eglise dans l'Etat, par exemple dans l'état civil des personnes. Les lecteurs allemands apprenaient que, à cause de la restauration, on pouvait de nouveau se retrouver plus facilement à Rome dans les prisons de l'Inquisition papale si l'on transgressait certaines prohibitions matrimoniales, si l'on ne tenait pas compte des empêchements de mariage ou si l'on n'observait pas suffisamment la pratique des dispenses²⁰.

En Allemagne, les évêques n'exigeaient pas publiquement que l'Etat sanctionnât les transgressions du droit canon en matière de mariage et de morale catholique de la part de baptisés catholiques. Cela valait également et d'une manière particulière dans le cas de ce que l'on a appelé concubinat, à savoir lorsque des baptisés catholiques contractaient un mariage invalide au yeux de la loi canonique et convivaient maritalement. Jamais on n'apprend que les évêques exigent sérieusement de l'Etat qu'il doit non seulement empêcher le divorce mais sanctionner ceux qui vivent dans un premier ou un second mariage (canoniquement) invalide ou ceux qui entretiennent une union qui n'a que les apparences du mariage. Chez Haringer, au contraire, on peut lire que l'Etat « doit protéger la moralité publique; il doit prévenir et punir le vice. C'est pourquoi il est obligé de protéger l'institution publique du mariage par tous les moyens dont

²⁰ Parmi les nombreuses informations des journaux concernant la restauration papale dans les Etats pontificaux à partir de 1849, il y en eut plusieurs à propos de la pratique des sacrements. Par exemple celle concernant l'ancien Dominicain Giacinto Achilli de Viterbe qui se fit protestant à Malte et épousa une Anglaise à Rome. Le vice-gérant romain, l'archevêque Canali maria le couple sans avoir été informé des vœux de religion. Etant en possession d'un passeport anglais, « il [Achilli] ne voulait pas prêter l'oreille au conseil d'amis qui lui recommandaient de quitter Rome le plus vite possible après la restauration de la papauté. A présent il est enfermé dans les prisons de l'Inquisition; personne ne peut lui parler ». Information de Rome, 6 août. (*Augsburger Allgemeine Zeitung* N° 226 du 14 août 1849, p. 3487. En 1850, Achilli fit de nouveau surface en Angleterre (Greesock): *Ami de la Religion* 147 (1850) 462, N° 5035 du 2 mai. Cfr Valdo VINAY, *Luigi Desanctis e il movimento evangelico fra gli italiani durante il Risorgimento*, Torino 1965, 78 s. (et Tables).

il dispose, de punir le concubinat et la bigamie et de les empêcher de toutes ses forces »²¹.

Presque la moitié du livre de Haringer traite des empêchements canoniques du mariage, surtout à propos des mariages mixtes, et c'est précisément cette masse d'empêchements qui contribue à la multiplication des mariages invalides du point de vue canonique. Des théologiens réformistes, comme le professeur et chanoine du Chapitre de la cathédrale de Fribourg Johann Baptist Hirscher, exigeaient une nouvelle réglementation changeant radicalement la pratique indigne des dispenses et l'établissement d'empêchements et de défenses ecclésiastiques qui lui sert de fondement. Cette exigence était bien plus conforme aux intérêts des catholiques, aussi bien laïcs qu'ecclésiastiques, que l'appel de Haringer aux sanctions de la part de l'Etat dans le but de faire appliquer la morale matrimoniale de l'Eglise²².

Pour ce qui regarde l'origine des livres de Haringer sur le mariage et la confession, nous disposons d'une information courte et claire. Franz Vogl, qui avait remanié la 5^e édition de l'oeuvre de Gollowitz, demanda le concours de Haringer pour la 6^e édition: « Pour cette entreprise j'invitai mon cher ami et confrère le Père Michael Haringer, actuellement professeur de théologie morale et de droit canonique dans notre maison d'études théologiques d'Altötting, qui accepta cette proposition avec une grande disponibilité et amabilité. Grâce à son concours actif, il fut possible de mener à bonne fin le deuxième volume et par le fait même toute la théologie pastorale, mais aussi, grâce à la révision des deux traités sur le sacrement de pénitence et de mariage, de conférer à ce manuel une plus grande utilité pratique »²³.

En ce qui concerne les positions théologiques que Haringer défend dans son livre sur la confession, qu'il suffise de se référer à la

²¹ *Ehe* (comme note 18), p. 144.

²² Cfr Klemens JOCKWIG, *Die Volksmissionen der Redemptoristen in Bayern von 1843 bis 1873. Dargestellt am Erzbistum München und Freising und an den Bistümern Passau und Regensburg. Ein Beitrag zur Pastoralgeschichte des 19. Jahrhunderts.* Dans: *Beiträge zur Geschichte des Bistums Regensburg*, vol. 1, 1967, 41-408, ici 385-396. D'après cet ouvrage, il y avait deux tendances divergentes dans le catholicisme allemand d'alors: celle des Rédemptoristes (avec Haringer) et celle représentée par Sailer et Hirscher. Les premiers faisaient partie de la tendance ultramontaine, les seconds étaient les catholiques réformistes. Concernant Hirscher cfr Josef RIEF, *Johann Baptist Hirscher.* Dans: *Theologische Realenzyklopädie*, vol. 15 (1986) 396-398; SCHWEDT, *Döllinger* (comme note 7), 117-130 (bibl.).

²³ *Pastoraltheologie.* Nach den Grundzügen des Dominicus GOLLOWITZ hrsg. von Franz VOGL. 6e éd. volumes 1-2. Ratisbonne 1851, ici vol. 2, V s. A propos de cette édition cfr WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 1033 s.

dissertation de Klemens Jockwig. Selon cet auteur, la doctrine pénitentielle de Haringer et la pratique pénitentielle des Rédemptoristes bavarois qui s'y reflète attribuent à l'intégrité de l'aveu pénitentiel et à l'obligation d'interroger de la part du confesseur une importance tellement centrale que des aspects plus importants s'en trouvent négligés. Il existe un lien entre cette intégrité de l'aveu et la sévérité que l'on rencontre aussi chez les Rédemptoristes dans le refus ou l'ajournement de l'absolution chez ceux qu'on appelait les habitués ou les occasionnaires. Ce thème se réfère avant tout à l'activité sexuelle et aux « liaisons amoureuses », mais aussi à des phénomènes sociaux comme la danse²⁴. Cela suffit pour faire comprendre que ces subtilités, qui au premier abord semblent être des jeux de l'esprit, s'avèrent importantes dans le domaine social.

Durant les années cinquante, les relations entre Haringer et Vogl se refroidirent à cause d'une affaire liée à une société secrète dont tous les deux faisaient partie et dont Vogl, plus sceptique, se sépara. Il s'agit d'un cercle de Rédemptoristes, de clercs de rang élevé et de dames de la noblesse qui vouaient un culte à une femme malade d'Altötting qui prétendait être stigmatisée et avoir des extases et des visions. La jeune femme, Louise Beck, dont un des prêtres avait abusé sexuellement, devint la victime d'une ferveur inspirée par le romantisme tardif de gens qui désiraient entrer en communication avec des esprits et avec l'au-delà un moyen de médiums. L'ésotérisme répandu alors à travers toute l'Europe se cristallisa en Bavière dans un cercle fermé constitué de nobles et de prêtres de l'Allemagne du sud dont faisaient partie plusieurs Pères Rédemptoristes. L'union reçut le nom d'« enfants de la mère »; on se soumit à la « direction supérieure » de la jeune femme et à ses visions qui lui étaient suggérées ou attribuées par des hommes. On ne se rencontrait pas pour des séances spirites ou cultuelles, mais, à l'occasion, on visitait la stigmatisée ou bien l'on recevait ses messages. C'est surtout à partir de l'intervention du Père Schmöger, le futur Supérieur provincial des Rédemptoristes bavarois, que, à l'aide de la « direction supérieure », on lança à Rome quelques actions de doctrine et de politique ecclésiastiques, auxquelles participa également Haringer. Vogl ne tar-

²⁴ Cfr JOCKWIG, *Volksmissionen* (comme note 22), p. 381; p. 379 à propos de « la mentalité pessimiste dans le domaine sexuel » également chez Haringer. Dans son livre sur la confession, Haringer cite un passage typique de Lord Byron concernant « la danse et plus particulièrement le waltzer moderne » et ses dangers: « Le divertissement du waltzer / enivre le coeur inconscient; / Son doux poison se répand à travers les veines / il éveille la volupté dans les jeunes membres. / Danse séductrice! Dans ton pays / Même Werther a failli te trouver lascive » Haringer, *Anleitung* (comme note 18), 173 s.

da pas à exprimer des doutes et de ce fait il se détacha de Haringer qui resta un fidèle « enfant de la mère »²⁵.

Haringer resta à Altötting comme éducateur et professeur puis à Vilsbiburg comme Supérieur local jusqu'en l'année 1855, très occupé par la publication d'écrits mineurs²⁶. Il s'était fait un nom comme religieux et comme auteur et cela lui valut d'être appelé au gouvernement général de sa Congrégation à Rome.

II. HARINGER A ROME

1. - *Consulteur de sa Congrégation à Rome*

En 1853, Haringer se rendit de nouveau à Rome, cette fois-ci en compagnie du Père Rudolf von Smetana, qui était alors Vicaire général pour les maisons transalpines de la Congrégation des Rédemptoristes. Smetana résidait à Coblenz et exerçait la fonction de représentant du Supérieur général (« Recteur majeur ») pour les maisons de la Congrégation situées en dehors de l'Italie²⁷. Le voyage de l'été 1853 était en rapport avec la restructuration de la Congrégation. Celle-ci avait pour but une nouvelle constitution de la Congrégation qui devait aboutir en 1855 au Chapitre général de Rome. Durant le mandat de 1853, Haringer était l'assistant et le collaborateur du Père Smetana, en premier lieu pour les affaires internes de la Congrégation, mais peut-être aussi pour d'autres affaires. Parmi celles-

²⁵ Cfr WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 552-671 (fondamental); Fritz KÄSTNER, *Carl Erhard Schmöger, Redemptorist (1919-1883)*. Ein Lebensbild. Hrsg. von Franz WENHARDT. Gars am Inn 1983; Karl HAUSBERGER, *Geschichte des Bistums Regensburg*. Band 2: *Vom Barock bis zur Gegenwart*, Ratisbonne 1989, 179-185 (le chapitre « Ein "Kind der Mutter" »).

²⁶ Cfr DE MEULEMEESTER, *Bibliographie* (comme note 9), vol. 2, 180 (deux petits cahiers de méditations pour les prêtres et une traduction en collaboration avec le P. Hugues).

²⁷ Cfr Karl DILGSKRON, *P. Rudolf von Smetana. Ein Beitrag zur Geschichte der Kongregation des allerheiligsten Erlösers*. Vienne 1902. A propos du voyage de Smetana de Coblenz à Rome en passant probablement par Altötting et Vienne: « On June 19 Fr. Smetana left Koblenz for Rome, where he arrived around July 10 and put up at the house of the Lazarists near the Palazzo di Montecitorio »; André SAMPERS, *Interest of the Redemptorists in the Convent of S. Maria dell'Umiltà in Rome, in 1853*. Dans SH 29 (1981) 355-365, ici 363. Smetana quitta Rome le 28 octobre 1853 et fit le voyage de retour en passant par Modène. Cfr. André SAMPERS, *Restitutio priscae Provinciae Austriacae et erectio novae Provinciae Germanicae, 1852-1854*. Dans SH (1959) 335-354, ici 342. Dans ce voyage, Smetana n'était pas accompagné du P. Heilig, comme on peut le lire chez DILGSKRON, *Smetana* (cfr plus haut) 224, mais de Haringer. DILGSKRON a donné l'information juste dans l'article *Nachruf* (comme note 2), 720.

ci figurent deux prises de position importantes de Smetana à l'adresse de la Curie pontificale. Pour la première, il s'agit d'un votum écrit de 1853 en vue de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie qui eut lieu en 1854. La seconde est une prise de position à propos des doctrines du théologien et philosophe viennois Anton Günther. Depuis 1852, la Congrégation de l'Index avait engagé une procédure contre les oeuvres de Günther que le Pape Pie IX conclut en 1857 par une solennelle condamnation. L'expertise volumineuse de Smetana porte sur Günther, penchant vers le catholicisme libéral, et sur son enseignement, un jugement critique, voire négatif²⁸. Il est possible que Haringer prêta également assistance à son Supérieur dans l'élaboration de ce votum concernant le cas Günther.

Le voyage suivant de Haringer à Rome se situe durant l'année 1855 à l'occasion du Chapitre général de la Congrégation que nous avons déjà mentionné. Le choix du Supérieur général de la Congrégation ne tomba pas sur Smetana qui avait peut-être nourri des espérances en ce sens, mais sur le Suisse Nicolas Mauron²⁹. Le même Chapitre élut, le 19 juillet 1855, Haringer comme Consulteur et Secrétaire général du gouvernement suprême de la Congrégation. A partir de ce moment, Haringer vécut d'une façon permanente à Rome.

Durant trente ans, Haringer allait être Consulteur dans le gouvernement général de sa Congrégation à Rome. En principe, sa compétence s'étendait à toutes les questions traitées par le Gouvernement général, mais l'aire de sa compétence s'étendait plus particulièrement sur l'Europe centrale. Comme cet article s'intéresse plutôt à l'engagement de Haringer dans les questions qui ne concernent pas directement sa Congrégation, par exemple comme Consulteur de la Curie romaine, son activité à l'intérieur de la Congrégation ne sera pas décrite ici d'une façon détaillée.

Durant les premières années, le Supérieur général Père Mauron associa Haringer aux affaires courantes, de telle sorte qu'il faisait

²⁸ Cfr DE MEULEMEESTER, *Bibliographie II* (comme note 9), 402; Christianus OOMEN, *Quid fecerint Sodales C.S.S.R. pro definitione dogmatica Immaculatae Conceptionis B. Mariae Virginis?* Dans *SH* 3 (1955) 153-164, ici 160, où il est question de la séance de la commission spéciale pour la proclamation du dogme de l'Immaculée du 2 août 1853, Smetana étant présent. Cfr Herman SCHWEDT, *Die Verurteilung der Werke Anton Günthers (1857) und seiner Schüler*. Dans: *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 101 (1990) 301-343, ici 311. L'auteur remercie le P. André Sampers d'avoir mis à sa disposition de texte de Smetana « Votum circa theologiam speculativam Antonii Günther » (90 p.), qu'il se propose de traiter dans un autre contexte.

²⁹ Nicolas Mauron (1818-1893), Recteur Majeur de la Congrégation à partir de 1855. Cfr. WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 449.

presque figure de secrétaire personnel ou d'assistant. Du moins cela semble résulter de quelques documents que Haringer a rédigés ou écrits de sa propre main³⁰. Mais à partir du début des années soixante, Haringer avait trouvé un domaine de travail qu'il gérerait avec une assez grande autonomie. Cela concerne avant tout la procédure épiscopale commencée en 1864 à Vienne et dont le but lointain était la canonisation de Clément Marie Hofbauer³¹. Haringer ne devait pas seulement être un observateur de cette procédure mais l'accompagner et la faire progresser par de vastes recherches historiques.

2. - La biographie de Hofbauer

La canonisation de Clément Marie Hofbauer en 1909 était l'aboutissement d'une préparation qui s'étendit sur des dizaines d'années. Ses étapes préparatoires furent le procès diocésain de Vienne durant les années 1864 et 1865 et la procédure introduite en 1867 auprès du Saint-Siège qui aboutit en 1888 à la béatification. Haringer ne vivait plus à ce moment, mais toute l'affaire l'a pleinement occupé depuis les années soixante³².

Déjà les longs voyages et les absences de Rome témoignent sur le plan matériel de l'engagement de Haringer dans cette affaire: de novembre 1863 à avril 1864 et de nouveau d'avril à juin 1869, Haringer séjourna en dehors de Rome, avant tout à Vienne à cause de la procédure qui y était menée. Il s'agissait de réunir et de classer, de rechercher et de documenter, les déclarations des témoins et le matériel historique dispersé. Haringer fut le premier à rechercher

³⁰ Cfr André SAMPERS, *Institutum Oblatorum in Congregatione SS. Redemptoris Rectore Maiore N. Mauron, 1855-1893*; dans *SH* 26 (1978) 74-142, ici 90 s.: deux documents du Supérieur général écrits par Haringer de sa propre main (en qualité de secrétaire?). Ce n'est qu'à partir du 13 septembre 1855 que le Supérieur général aura un « secrétaire privé », l'Alsacien P. Edouard Schwindenhammer. A partir du 24 septembre 1855, Haringer accompagna le Supérieur général durant son voyage de visite de trois mois, mais dès le 23 octobre il fut remplacé par un autre socius. Cfr [Aloys WALTER], *Villa Caserta. Ad aureum Domus Generalitiae jubilaeum*. Romae 1905, 64.

³¹ Cfr Otto WEISS, *Klemens Maria Hofbauer, Représentant des konservativen Katholizismus und Begründer der katholischen Restauration in Osterreich. Eine Studie zu seinem 150. Todestag*. Dans: *Zeitschrift für Bayerische Landesgeschichte* 34 (1971) 211-237; Kornelius FLEISCHMANN, *Klemens Maria Hofbauer. Sein Leben und seine Zeit*. Graz-Wien-Köln 1988; WENHARDT, *Alfonsiana* (comme note 16), 249-264 (Bibliographie).

³² Cfr Josephus LOEW, *De causis "historicis" Beatificationis nostrorum Servorum Dei brevis commentatio*. Dans *SH* 7 (1959) 357-429, ici 393; André SAMPERS, *Die Generalpostulatoren der Redemptoristen*. Dans *SH* 26 (1978) 211-217, ici 215 s.; F. FERRE-RO, *La investigación histórica sobre San Clemente Maria Hofbauer*. Dans: *SH* 27 (1979) 319-353, surtout 320-329 et ailleurs.

systématiquement les témoins oculaires de Hofbauer et à constituer sur ce dernier une sorte de « oral history ». Ces recherches intenses sur la vie de Hofbauer se répercutèrent dans diverses publications de Haringer concernant l'hagiographie du saint de Vienne bien connu³³.

On a désigné Haringer comme étant le premier biographe de Hofbauer. Ce jugement est justifié en ce sens qu'il a publié une monographie sur la vie du futur saint fondée sur ses propres recherches et sur de nouvelles sources. Cette biographie ne récolta pas seulement des éloges, mais aussi des critiques, voire du dépit et de la révolte. L'étincelle de cette critique était le jugement porté par Haringer sur Johann Michael Sailer. A ceux qui le critiquaient échappait le plus souvent le fait que cette biographie ne se constitua pas dans un espace vide, mais qu'elle poursuivit un objectif précis, à savoir la canonisation. L'image de Hofbauer devait convaincre le milieu ultramontain d'alors, et à sa tête le Pape, de telle sorte que celui-ci pouvait s'y reconnaître. La vie de Hofbauer fut pour ainsi dire taillée à la mesure de Pie IX. Ce Pape se défendit avec véhémence contre les idées modernes et les nouvelles libertés qu'il interdisait et condamnait, comme par exemple dans le « Syllabus » des erreurs modernes en 1864³⁴.

C'était le désir de Haringer de voir canonisé le pieux Clément Marie par la voix de ce Pape. Aussi présentait-il son héros Hofbauer pour ainsi dire dans le rôle d'un programmeur et précurseur de Pie IX. Chez Haringer, Hofbauer apparaît dans un rôle analogue à celui de Pie IX, à savoir comme gardien de la foi flairant et condamnant les erreurs. Hofbauer — tel est le message de Haringer — a pris le contrepied des erreurs des temps modernes bien avant 1864, date à laquelle le Pape prit massivement position contre elles; il l'avait déjà fait un demi siècle plus tôt et a ainsi anticipé l'action de Pie IX. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le jugement critique souvent cité de Hofbauer sur Johann Michael Sailer, le futur évêque

³³ Pour les voyages et les séjours de Haringer à Vienne dans l'affaire du procès de béatification de Hofbauer, cfr FERRERO, *Investigación* (comme note précédente) 326 s. A propos de Haringer en tant que « premier » biographe de Hofbauer et de la biographie éditée par lui mais composée par Smetana (1864), cfr Josephus LOEW, *P. Rudolphus von Smetana, Biographus Sancti Clementis M. Hofbauer*. dans: *SH* 7 (1959) 188-200.

³⁴ Cfr *Acta SS. D. N. Pii PP. IX. ex quibus excerptus est Syllabus*. Romae 1865, p. IX-XXIV; Josef ISENSEE, *Keine Freiheit für den Irrtum. Die Kritik der katholischen Kirche des 19. Jahrhunderts an den Menschenrechten als staatsphilosophisches Paradigma*. Dans: *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Kanonische Abteilung* 104 (1987) 296-336, surtout 306 et ailleurs; Giacomo MARTINA, *Pio IX (1851-1866)*. (*Miscellanea Historiae Pontificiae*, vol. 51). Rome 1986, 287-35.

de Ratisbonne dont la doctrine et le comportement s'étaient écartés de la norme obligatoire³⁵. La biographie de Hofbauer par Haringer décrit en détail le contexte ambiant. Chez lui, Sailer symbolise les « temps modernes » et leurs erreurs, à savoir une dangereuse orientation « libérale » du catholicisme contre laquelle Hofbauer et Pie IX étaient entrés en guerre. La phrase de Haringer dans sa biographie de Hofbauer que nous avons citée au début de cet article concernant les déviations à combattre, reçoit dans ce contexte une logique interne. Différentes réactions concernant Haringer/Hofbauer que nous pouvons poursuivre jusqu'au 20^e siècle, montrent que, dans le camp ultramontain, une ligne intransigeante se démarquait d'une ligne plus modérée³⁶.

D'ailleurs, Haringer n'a pas écrit spontanément le chapitre contesté sur l'évêque Sailer que nous venons de citer, mais il l'a introduit sous la contrainte de Carl Schmöger, comme l'a démontré Otto Weiss. Haringer a ensuite supprimé ce chapitre en 1880 à l'occasion d'une nouvelle édition de son livre. « Dans la deuxième édition, Haringer a spontanément supprimé dans la biographie les jugements intransigeants concernant l'orientation ecclésiale de Sailer, mais il a transféré le fondement de sa critique dans la préface »³⁷. Chez les Jésuites allemands, on fit bon accueil à la nouvelle édition, mais on crut bon « de joindre à cette chaude recommandation le souhait que, dans une édition ultérieure [...] l'auteur supprime tout simplement l'accusation de déisme formulée contre Sailer. La préface est l'endroit

³⁵ A propos de la volumineuse controverse cfr Clemens HENZE, *War das Urteil des Hl. Klemens Maria Hofbauer über Johann Michael Sailer (Frühjahr 1817) ein Irrtum?* Dans: *SH* 4 (1956) 113-120; LE MÊME, *Zur Rechtfertigung des Sailer-Gutachtens des Hl. Klemens M. Hofbauer*. Dans: *SH* 8 (1960) 69-127 (ibid. 127 à propos de l'« oral history » de Haringer); WEISS, *Redemptoristen* (comme note 9), 930-936; Karl HAUSBERGER, *Sailers Weg zur Bischofswürde*. Dans: *Johann Michael Sailer und seine Zeit*. Hrsg. von Georg SCHWAIGER und Paul MAL. (Beiträge zur Geschichte des Bistums Regensburg, vol. 16). Ratisbonne 1982, 123-159, surtout 124 s. Les recensions les plus importantes: Johann Nepomuk RINGSEIS, *Nochmal Ringseis über Sailer*. Dans: *Historisch-politische Blätter* 82 (1878) 581-588; [ANONYME], *Der Katholik* 59 (1879/I) 327-334. L'auteur de la recension souhaite « que, dans l'intérêt de la religion, le P. Haringer lui-même procède bientôt à une refonte du chapitre en question » (334).

³⁶ Cfr un épisode typique du milieu ultramontain en l'an 1898: Le Rédemptoriste A. Rösler, qui se fera plus tard connaître comme un antimoderniste intransigeant, se sentait tellement contraint par la critique du savant doyen du chapitre de la cathédrale de Ratisbonne Georg Jakob qu'il se déclara prêt « à intervenir pour sauver l'honneur de Sailer qui avait été jugé défavorablement par Haringer dans une biographie de saint Clément Hofbauer »: Joseph SCHWETER, *P. Dr. Augustin Rösler C. ss. R. (1851-1922). Ein Bild seines Lebens und Schaffens im grossen Gemälde der religiösen, wissenschaftlichen, sozialen und politischen Geistesströmungen der Zeit vom Vatikanischen Konzil bis zum Beginn des Pontifikats Pius XI*. Schweidnitz 1929, 395. Mais ce « sauvetage de l'honneur de Sailer » de la part de Rösler n'eut jamais lieu.

³⁷ *Bamberger Pastoralblatt* 23 (1880) 80 (recension anonyme, au N° 20 du 15 mai).

le moins indiqué pour une pareille accusation parce que, à cet endroit, celle-ci saute tout de suite aux yeux de tout le monde, même à ceux d'un lecteur superficiel »³⁸. Cependant, Haringer qui entretemps avait publié quelques écrits mineurs, fruits de son engagement pour la cause de Hofbauer³⁹, ne fit plus paraître aucune édition « ultérieure » de sa biographie de Hofbauer, mais légua la controverse aux traducteurs de son livre⁴⁰.

3. - La controverse avec A. Ballerini SJ

Le probabilisme avait pris naissance en Espagne à la fin du 16^e siècle. Ses principaux représentants étaient les Jésuites et, au 17^e siècle, ils se heurtèrent surtout à l'hostilité des Jansénistes. Aux 18^e et 19^e siècles, le probabilisme représenté par les ultramontains prit le contrepied du courant catholique du siècle des lumières et du catholicisme réformiste. Il s'agissait de déterminer le degré d'obligation morale d'une action déterminée. Face au probabilisme prétendu « pur », représenté avant tout par les Jésuites, Alphonse de Liguori s'en tenait à une tendance un peu plus sévère, à savoir ce que l'on a appelé l'« équiprobabilisme »⁴¹.

Dans une conférence tenue en 1863, le Jésuite et professeur de théologie morale du Collège romain, le Père Antonio Ballerini, chercha à faire d'Alphonse de Liguori un adepte du simple probabilisme. Il avait trouvé un passage sujet à caution dans l'oeuvre d'Alphonse de Liguori. Celui-ci avait revu ou développé son oeuvre principale de

³⁸ *Stimmen aus Maria Laach* 19 (1880) 118-120, ici 118 (Recension). L'auteur est le Jésuite Matthias AYMANIS originaire du Rhin inférieur et qui a fini sa vie à Luxembourg († 1906).

³⁹ Cfr DE MEULEMEESTER, *Bibliographie* (comme note 9), vol. II, 181 s. N° 15 ainsi que 21 et 23 (cinq articles 1886-1887 dans: *Theologisch-praktische Quartalschrift*, (avec des compléments biographiques et des informations concernant le procès de béatification). A diverses reprises, Haringer parle, en faisant allusion aux événements actuels en Allemagne, du « Kulturkampf » prussien à Varsovie du temps de Hofbauer, qui se s'est cependant pas « incliné devant les idoles du jour »: Michael HARINGER, *Bedrängnisse des ehrwürdigen Dieners Gottes Clemens Maria Hofbauer während der preussischen Regierung in Warschau. Eine Kulturkampfsgeschichte aus dem Anfange des 19. Jahrhunderts. Ein Nachtrag zum Leben des ehrw. P. Hofbauer*. Ratisbonne 1883, 30.

⁴⁰ Concernant les traductions (italienne 1881 et 1887; anglaise 1883; française 1888; tchèque 1882) cfr DE MEULEMEESTER, *Bibliographie* (comme note 9), vol. II, 181.

⁴¹ Cfr B[ernhard] HÄRING, *Äquiprobabilismus*, Dans: *LThK* 1 (1957) 782; André SAMPERS, *Bibliographia scriptorum de systemate morali S. Alphonsi et de probabilismo in genere, ann. 1787-1922 vulgatorum*. Dans: *SH* 8 (1960) 138-172 (contient des titres isolés jusqu'en 1951); Jean-Marie AUBERT, *Probabilisme*. Dans: *Catholicisme Hier Aujourd'hui Demain*. Paris, vol. 11 (1988) 1064-1076 (depuis le nominalisme historique jusqu'au « juridisme dénoncé par plusieurs Pères de Vatican II »!).

théologie morale et en certains détails aussi sa position, chose qui se répercuta dans différentes éditions amendées⁴².

La conférence de Ballerini de novembre 1863⁴³ marqua le point de départ d'une controverse qui allait s'étendre sur des années et qui contribua indirectement à la publicité de Haringer, dont le nom fut expressément mentionné dans la conférence.

Pour fonder sa thèse qu'Alphonse de Liguori avait été partisan du « probabilisme », Ballerini se référa à l'édition de Ratisbonne de la « Théologie morale » et nomma expressément son éditeur, le « Révérend Père Haringer ». Ce faisant, Ballerini ne voulait pas seulement s'incliner devant Haringer personnellement présent à la conférence, mais le citer indirectement comme une autorité en faveur de sa thèse. Indépendamment de l'état de la question dont il nous reste à parler, le texte de la conférence nous intéresse en ce sens que, même après la mort de Haringer, il fit connaître son nom dans différentes nations dans le contexte que nous évoquons ici.

Ballerini a immédiatement publié sa conférence à Rome sous la forme d'un brochure, mais n'a pas procédé à une nouvelle édition. Il est possible que lui-même ou ses supérieurs considérait une nouvelle édition, préparée par lui-même et de plus diffusée à Rome, comme inopportune⁴⁴. Le prêtre génois Giuseppe Frassinetti était d'autant plus zélé à diffuser la conférence. Celui-ci, que l'on a appelé « le Curé d'Ars italien », dont le procès de béatification a été introduit à Rome en 1940 et dont la soeur germaine Paola a été canonisée en 1984, a composé plus de 80 écrits concernant avant tout le domaine de l'ascétisme et de la théologie morale⁴⁵. Les écrits de Fras-

⁴² Toutes les réimpressions et nouvelles éditions des 18e et 19e siècles de la « Theologia moralis » ne vont pas à la hauteur des exigences d'une édition critique moderne, ce qui pour l'essentiel vaut également pour l'édition de Gaudé qui fait autorité aujourd'hui. ALPHONSUS DE LIGORIO: *Theologia Moralís*. Editio nova. Cura et studio Leonardi GAUDÉ. Tomi I-IV. Romae 1905-1912.

⁴³ Cfr Antonius BALLERINI, *De morali systemate S. Alfonsi M. de Ligorio*. Dissertatio habita in Aula maxima Coll. Romani in solemní studiorum inauguratione an. 1863. Romae 1864; cfr Giacomo MARTINA, *Pio IX* (comme note 34) 1990, 470-472.

⁴⁴ Après 1864, un seul Jésuite a encore fait réimprimer la conférence de Ballerini et cela dans un ouvrage anonyme: *Vindiciae Ballerinianae seu Gustus recognitionis Vindiciarum Alphonsianarum*. Brugis-Bruxellis 1873, 113-134 (il y est question de Haringer à la page 123). L'auteur et éditeur anonyme est le Belge Victor DE BUCK SJ. Cfr André SAMPERS, *Bibliographia scriptorum* (comme note 41) 156; Augustin et Aloys DE BACKER, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Bibliographie*. Nouvelle édition par Carlos SOMMERVOGEL. Bruxelles-Paris 1891. Tome 2, col. 325 s.

⁴⁵ Cfr L. MUZZI, *Joseph Frassinetti*. Dans: *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*. Paris 1964. Vol. 5, col. 1138-1141. E. SACCO - F. REPETTO, *Giuseppe Frassinetti* (1804-1868). Dans: *Dizionario degli Istituti di Perfezione*. Ed. par Guerino PELICIA et Giancarlo ROCCO. Rome 1977. Vol. 4, 586-588. Arnaldo PEDRINI, *Pio IX e Santa Paola Frassinetti*. Dans: *Pio IX*, 13 (1985) 216-245.

sinetti, parus en langue allemande et traduits principalement par le Suisse Leo Schlegel, diffusent un ensemble d'idées qui fournissent un éclairage de l'antimodernisme allemand, par exemple concernant le célibat et la virginité en tant que « paradis sur terre »⁴⁶. Frassinetti, adepte résolu du probabilisme d'Antonio Ballerini, publia, avec la permission de celui-ci et dans le cadre de son propre manuel de théologie morale, le texte de la conférence de 1863⁴⁷. Cela valut au nom de Haringer une publicité considérable. D'autant plus que l'oeuvre de Frassinetti fut diffusée jusqu'en 1947 en onze éditions italiennes, auxquelles il faut ajouter quatre éditions d'une traduction espagnole⁴⁸, une édition brésilienne⁴⁹ et deux éditions françaises⁵⁰. Durant les années qui suivirent immédiatement 1863, on ne se posa pas tout de suite certaines questions historiques: Peut-on interpréter certains passages des premières éditions de la « Théologie morale » d'Alphonse de Liguori dans le sens d'un simple « probabilisme »? Y a-t-il moyen de le faire avec les textes que Ballerini cite dans sa conférence? Alphonse a-t-il modifié les éditions ultérieures en s'éloignant du probabilisme et cela en partie pour la raison que l'opinion publique était de plus en plus hostile aux Jésuites à Naples et

⁴⁶ Cfr Joseph FRASSINETTI, *Das Paradies auf Erden in der christlichen Ehelosigkeit*. Ins Deutsche übertragen von Leo SCHLEGEL O. Cist. 2e éd. Munich 1908. Cfr Leo SCHLEGEL, *Die selige Paula Frassinetti*. Innsbruck 1932. A propos de Karl Fidel (nom de religion: Leo) Schlegel (1873-1938), cfr Wilhelm KOSCH, *Das katholische Deutschland*. Augsburg 1938 vol. 3, 4305 s. Cfr K. HOFMAN, *Frassinetti*. Dans: *LTbK* 4 (1960) 292 s.

⁴⁷ Cfr Giuseppe FRASSINETTI, *Compendio della teologia morale di S. Alfonso M. de Liguori*. 1a edizione. Vol. 1-2 Gênes 1865. De la 2e à la 10e édition, l'ouvrage continua à paraître à Gênes: 2e éd. (1866); 3e (1867); 4e (1869); 5e (1871); 6e (1875); 7e (1882); 8e (1890); 9e (1898); 10e (1905). En 1936 parut une 11e édition à Turin. En 1947 parut, également à Turin, une réimpression de la 11e édition. Dans toutes ces éditions, Frassinetti reproduit la conférence de Ballerini: « De morali systemate S. Alphonsi de Liguori. Dissertatio », dans laquelle Haringer est mentionné. Chaque fois il fait précéder la réimpression du texte de l'indication que celle-ci est effectuée avec la permission de Ballerini (con sua benigna venia).

⁴⁸ Cfr ALFONSO MARIA DE LIGORIO, *Compendio de Teologia moral*. Notas de José FRASSINETTI. Traducido y aumentado con varios Apéndices por Ramón María García Abad. Cuarta edición. Madrid 1901, vol. 1-2. Cette édition se trouve dans la bibliothèque de l'Accademia Alfonsiana à Rome.

⁴⁹ Eugène MANGENOT, *Frassinetti, Joseph*. Dans: *Dictionnaire de Théologie catholique*, vol. VI (1924) 769 s. mentionne (col. 770) une traduction portugaise du « Compendio », mais sans indiquer le titre ni le pays où elle parut. Elle se recouvre sans doute avec une traduction brésilienne du Compendio parue à Rio de Janeiro dont De Meulemeester mentionne le titre sans indiquer la date.

⁵⁰ Joseph FRASSINETTI, *Abrégé de la théologie morale de S. Alphonse de Liguori. Traduit de la septième édition italienne par l'abbé P. Fourez*. Vol. 1-2. Braine-le-Comte 1889; 2e édition vol. 1-2. Taminés 1894. Au sujet de ces deux éditions, cfr DE MEULEMEESTER, *Bibliographie III* (comme note 9), 219. Cfr Louis SALEMBIER, *Fourez, Paul*, Dans: *Dictionnaire de Théologie catholique*. Vol. VI (1924) 618 s. Dans la première édition de cette traduction, le texte latin de la « dissertatio » de Ballerini se trouve au vol. 1, 81-95.

dans toute l'Europe? Une analyse plus résolument socioculturelle des écrits de théologie morale en Italie jusqu'à la suppression de l'Ordre des Jésuites en 1773 pourrait tirer quelques questions au clair⁵¹. Haringer, qui fut lui-même présent à la célèbre conférence de Ballerini le 3 novembre 1863 dans l'Aula maxima du Collège romain, n'a sans doute pas reconnu à ce moment quelle importance explosive cette conférence aurait plus tard. Il loua Ballerini pour son interprétation d'Alphonse de Liguori et fit seulement remarquer qu'Alphonse avait professé un probabilisme qui se s'éloignait que de très peu du strict équiprobabilisme. C'est ce que Haringer écrivit aussi à Ballerini⁵² et c'est dans le même sens qu'il loua l'allocution de Ballerini à Vienne auprès du Directeur du Séminaire diocésain, Ernest Maria Müller, le futur évêque de Linz⁵³. C'est de lui que Haringer apprit plus tard, après que la conférence fut imprimée, que l'opinion de Ballerini ne coïncidait nullement avec celle d'Alphonse de Liguori. Haringer en tira la conclusion: La conférence imprimée n'est pas conforme à la conférence telle qu'elle fut prononcée. « J'ai loué le texte oral de la conférence, mais pas la dissertation imprimée »⁵⁴.

La note de Haringer de 1873 concernant la conférence de 1863 fut manifestement rédigée comme une réponse défensive au reproche que lui, Haringer, avait loué Ballerini au lieu de faire tout de suite une mise au point. Ce reproche, qui jusqu'à présent n'est pas documenté, mais que l'on peut considérer comme authentique à cause de la singulière note de Haringer, provient sans doute de Ré-

⁵¹ Cfr Domenico CAPONE, *La « Theologia moralis » di S. Alfonso. Prudenzialità nella scienza casistica per la prudenza nella coscienza*. Dans: *Studia moralia* 25 (1987) 27-78, surtout 31-37. Une édition critique du texte donnant satisfaction aux critères modernes pourrait rendre plus transparent le développement des éditions de la « Theologia moralis » désiré par Capone sous le rapport de la genèse du texte et de ses variations rédactionnelles à référence aux arrière-plans intellectuel et politique, également dans la direction d'une « lectura sociobiografica » (Vidal) des oeuvres d'Alphonse de Liguori. Cfr Marciano VIDAL, *Frente al rigorismo moral, benignidad pastoral. Alfonso de Liguori (1696-1787)*. Madrid 1986, surtout 217-224; IDEM, *La moral de San Alfonso de Liguori y la compañía de Jesús*. Dans: *Miscellanea Comillas* 45 (1987) 391-416.

⁵² « Nota del p. Haringer » s. a (1873?), dans: Giuseppe ORLANDI, *La causa per il Dottorato di S. Alfonso. Preparazione, svolgimento, ripercussioni (1866-1871)*. Dans: *SH* 19 (1971) 25-240, ici 233 s. La lettre de Haringer à Ballerini n'est pas connue. Son contenu: « permettere S. Alphonsum opinionem parum minus probabilem, relicta probabiliore, minime vero licere sequi opinionem multo minus probabilem » (p. 234).

⁵³ Cfr Franz LOIDL, *Ernest M. Müller*. Dans: *Österreichisches Biographisches Lexikon 1815-1950*. Vol. 6 (1975) 411 s. (bibl.). *Die Bischöfe der deutschsprachigen Länder 1785/1803 bis 1945. Ein biographisches Lexikon*. Hrsg. von Erwin GATZ. Berlin 1983, 521. Müller écrivit une « Theologia moralis » (3 vol., Vienne 1868-1876; 8e édition 1899). Cfr Otto WEISS, *Alfonso de Liguori und die deutsche Moraltheologie im 19. Jahrhundert*. Dans: *Studia moralia* 25 (1987) 123-161, ici 141 s.

⁵⁴ Nota del p. Haringer (comme note 32), 234: « Laus mea data est lectioni, non dissertationi impressae ».

demptoristes qui poursuivaient la déclaration d'Alphonse comme Docteur de l'Église. Ceux-ci prévoyaient sans doute que le projet pourrait, à cause d'une controverse sur l'attitude d'Alphonse par rapport au probabilisme, s'engager dans une zone de turbulences.

La crainte que la position de Ballerini pouvait directement ou indirectement nuire à la déclaration d'Alphonse de Liguori comme Docteur de l'Église s'est avérée comme fondée durant les débats qui ont précédé cette déclaration. Ballerini avait beaucoup de disciples, également en Allemagne surtout parmi les anciens élèves du Collège germanique de Rome. L'un des plus éminents, Matthias Joseph Scheeben, professeur au Séminaire de Cologne, déclara, dans un article, que la doctrine d'Alphonse sur l'équiprobabilisme n'était revêtue d'aucune autorité spéciale. Chez les Rédemptoristes, Scheeben était désormais considéré comme un théologien contaminé par l'orientation libérale de Döllinger: « Le Père Recteur Schmöger aussi bien que le docteur Schüzler savent depuis longtemps que le Dr Scheeben fait fausse route. Döllinger en a fait un des siens ». C'est en ces termes que le P. Anton Miller, Provincial des Rédemptoristes bavarois et lui-même disciple de Döllinger, informe le Supérieur général P. Mauron à Rome⁵⁵. Même le champion des ultramontains en Allemagne, l'évêque Ketteler de Mayence, un fidèle protecteur des Jésuites, ne voulut signer aucune pétition au Pape en faveur de l'élévation d'Alphonse au rang d'un Docteur de l'Église⁵⁶.

Ballerini n'a pas fait mystère du respect avec lequel il traitait

⁵⁵ Lettre du Provincial des Rédemptoristes bavarois, P. Anton Miller, au Supérieur général de la Congrégation P. Mauron en date du 10 juin 1867, dans: ORLANDI, *La causa* (comme note 52) 132. Cfr WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2) 817 et 535-541 (à propos de Miller); à propos de Constantin von Schüzler cfr WEISS, *ibid.* (Tables).

⁵⁶ Ketteler « godeva fama di campione dell'ultramontanismo »: ORLANDI, *La causa* (comme note 52) 43. Ketteler se déclara opposé à une supplique au Pape (cfr *ibid.* 103 et 107). Cfr la lettre de Schmöger au Supérieur général P. Mauron du 17 mars 1869 concernant l'ouvrage de Ketteler « *Das allgemeine Concil und seine Bedeutung für unsere Zeit* » (1869): « A cause de tout son paragraphe scandaleux [Chapitre VII] qui traite "des limites de l'infaillibilité de l'Église", je considère ce livre comme une véritable calamité, car ni la Faculté de théologie de Munich, ni celle de Tübingue, ni celle de Bonn n'ont osé affirmer des erreurs aussi dangereuses d'une manière aussi raide. Je prie Votre Paternité de lire seulement la page 78, et vous serez consterné d'entendre de pareilles affirmations de la part d'un évêque qui est considéré en Allemagne comme une colonne de l'Église. Votre Paternité trouvera peut-être une occasion d'attirer l'attention de son Eminence le Cardinal Reisach sur ces choses. L'évêque de Mayence est en Allemagne le protecteur le plus zélé des Jésuites; du moins il est considéré comme tel et les Jésuites n'oseront pas contredire ses erreurs, tandis que les Facultés de théologie pourront se réfréter à lui comme à une autorité » (Archives générales des Rédemptoristes à Rome, Province de Germanie supérieure, II A 2: Copie et référence grâce à l'amabilité du Dr Otto Weiss, Rome). Désormais, le chapitre VII « Objet et limites du magistère infaillible de l'Église » peut être consulté dans: Wilhelm Emanuel von KETTELER, *Schriften, Briefe und Materialien zum Vaticanum I*, 1867-1875. Ed. par Erwin ISERLOH et a. (Sämtliche Werke und Briefe, Abt. I, Band 3). Mayence 1982, 171-179.

Haringer⁵⁷. Quand il cite la théologie morale de saint Alphonse, il donne la préférence à son édition tout comme à celle de Michael Heilig. En préparant une 17^e édition remaniée du manuel de théologie morale du Jésuite Jean-Pierre Gury, Ballerini procède d'une manière analogue. Cette nouvelle édition parut à Rome en 1866 et attisa avec ses remarques « probabilistiques », plus encore que la conférence, la controverse autour du système moral d'Alphonse de Liguori. Le bruit courut que cette édition, enrichie des remarques de Ballerini, allait figurer sur l'Index romain des livres prohibés⁵⁸. Quelques Rédemptoristes croyaient que le Saint-Siège avait confié à Haringer l'examen des oeuvres de Ballerini. Haringer lui-même écrivit ouvertement que, mandaté par le Saint Office, il était en train (en janvier 1869) de rédiger des remarques et des « notes » contre Ballerini. Les lettres que Haringer écrivit de Rome à Smetana qui séjournait alors en Bavière, pour autant qu'on peut reconstituer leur contenu au moyen des lettres que Smetana envoyait à Rome, laissent entendre que Haringer aurait reçu une invitation en ce sens du Dominicain romain Sallua⁵⁹. A ce moment (1869), celui-ci occupait auprès de l'Inquisition un poste subalterne. Selon les références épistolaires de Smetana, Sallua aurait, au nom du Saint-Siège (Saint Of-

⁵⁷ Ballerini n'a jamais attaqué Haringer, mais à différentes reprises il a cité son édition. A l'occasion de la conférence au Collège romain en 1863, Haringer se sentait presque courtisé par Ballerini: « ima sedes mihi oblata est proxime ad cathedram P. Ballerini. [...] Post lectionem Ballerini statim me allocutus est — vix salutatis Eminentissimis Cardinalibus Reisch et Riario Sforza aliisque Praelatis »: Nota del p. Haringer, dans: ORLANDI, *La causa* (comme note 52), 233.

⁵⁸ Cfr Ioannes Petrus GURY, *Compendium Theologiae Moralis* [...]. 17a editio recognita et Antonii BALLERINI [...] adnotationibus locupletata. Vol. 1-2. Romae-Taurinis 1866; 2e éd. ibid. 1869. De la 3e à la 6e édition de cette refonte (Rome 1874, 1877, 1878, 1880) le titre présentait l'ajoute significative « novis curis expolitor et auctior praesertim responsionibus ad Vindicias Alphonsianas ». L'« Index Scriptorum » de ces manuels de Gury-Ballerini signalait les anciens auteurs par des croix ou par des astérisques selon qu'ils étaient partisans ou adversaires du probabilisme. Ballerini a emprunté cette méthode à Haringer qui en usa dans son édition de la « Theologia moralis » d'Alphonse de Liguori. Ballerini en fait chaque fois mention et c'est pourquoi il cite l'avant-propos de Haringer pour son édition de 1846 (par exemple dans la 6e édition 1880, vol. I, pp. VIII et XI). — A propos de la 3e édition de GURY-BALLERINI de 1874, Hieronymus NOLDIN SJ note: « Le premier volume a paru durant l'arrière-saison de 1874, le deuxième volume doit paraître aux environs de Pâques. Tout de suite après la parution du volume I, se répandit le bruit diffamatoire que Ballerini serait mis à l'index »: Hieronymus NOLDIN, *Die neuesten Publikationen auf dem Gebiete der Moralthologie*, Dans: *Literarischer Handweiser* 1875, 73-78, 107-111, ici 75 s.

⁵⁹ Vincenzo Leone Sallua OP (1815-1896), en 1870 commissaire du Saint Office, en 1850 sous-secrétaire du commissaire du même organisme. Auprès du Saint Office, il était considéré comme un adversaire des Jésuites, un des « poco affezionati ai gesuiti »: Giovanni Giuseppe FRANCO, *Appunti storici sopra il Concilio Vaticano*. A cura di Giacomo MARTINA (Misc. Hist. Pont. 33) Rome 1972, 214. Mauron écrivit à Smetana au sujet de cet adversaire des Jésuites: « Le P. Sallua [...] est furieux contre Ballerini et c'est pourquoi il prend une part tellement active aux préparatifs du doctorat de notre saint père Alphonse » (30 sept. 1868): ORLANDI, *La causa* (comme note 52) 170.

fice) invité Haringer à donner un votum sur les écrits de Ballerini, mais ces affirmations ont une résonance tellement inhabituelle, voire improbable, que seules de nouvelles sources littéraires pourront faire la lumière. Peut-être Sallua a-t-il donné une simple incitation en ce sens que Haringer veuille rédiger quelque chose contre Ballerini à titre privé et le remettre à l'Inquisition. Peut-être la proposition du Dominicain faisait-elle partie d'une manoeuvre à la Curie ourdie contre les Jésuites et peut-être, dans ce combat contre les fils de saint Ignace, voulait-on faire monter les Rédemptoristes en première ligne. C'était du moins là ce que soupçonnait Smetana et il n'en présentait rien de bon pour les préparatifs de la déclaration d'Alphonse comme Docteur de l'Eglise.

Haringer lui-même dut, à propos de son étude, empêcher une critique acerbe de la part de Smetana. A son avis, Haringer n'aurait pas compris les questions de Ballerini ou bien il lui aurait fait trop de concessions. Chose plus grave encore: il n'aurait pas vérifié les références et les citations de Ballerini apparemment tronquées. Smetana résume ainsi l'étude de Haringer sur Ballerini: « Ce travail nous aurait menés à un fiasco, tandis que les protecteurs et les défenseurs du Père Ballerini auraient célébré un triomphe »⁶⁰.

En ce temps-là, Smetana travaillait à un livre dirigé contre Ballerini sous le titre « Vindiciae Alphonsianae ». Celui-ci devait présenter une abondance d'arguments en vue de prouver qu'Alphonse de Liguori n'avait professé que l'équiprobabilisme et aucune forme de probabilisme. Cet ouvrage anonyme dessine l'image d'Alphonse de Liguori telle que, vers 1870, elle avait cours chez les Rédemptoristes allemands, à savoir celle d'un moraliste sévère et passablement rigoriste. En tant que responsable principal de cet ouvrage, Smetana ne cessait de tenir le P. Général Mauron au courant des progrès de son travail. Smetana mourut en 1871 et manifestement on différa la publication du volume qui était prêt, jusqu'en

⁶⁰ Lettre de Smetana à Mauron, Gars le 1er mars 1869 (Archives du Généralat des Rédemptoristes, Rome, Prov. Germ. Sup. IA 11. Aimable information et copies de la part du Dr O. Weiss, Rome). Cfr ibid. Smetana à Mauron, Gars le 23 janvier 1869: « Le P. Haringer m'a informé que le Saint Office l'a chargé de réunir des notes contre le P. Ballerini et que, dans ce but, il a déjà remis plusieurs feuilles au P. Quéloz »; Smetana à Mauron, Gars le 1er février 1869: « Le P. Haringer m'a communiqué la dernière exigence du P. Sallua. Comme je l'ai déjà laissé entendre dans ma dernière lettre, ce n'est pas du tout mon idée que l'on veut faire monter la Congrégation [des Rédemptoristes] en première ligne et la pousser à faire office de dénonciateur contre les Jésuites et à déclencher contre eux une guerre offensive. Par ailleurs, je ne suis pas du tout convaincu que cela fera avancer nos affaires, bien au contraire ». ORLANDI, *La causa* (comme note 52), 233 conclut de la lettre de Smetana que l'on peut s'en remettre à la fiabilité de Haringer, « se la S. Sede gli [Haringer] aveva affidato l'esame degli scritti del p. Ballerini ».

1873 pour ne pas compromettre la déclaration d'Alphonse comme Docteur de l'Eglise. Il n'est pas possible de vérifier si Haringer a collaboré à cette entreprise. Toujours est-il que les « *Vindiciae* » se réfèrent, également dans leur deuxième édition augmentée, à lui comme à un témoin du fait qu'Alphonse n'a pas été un défenseur du (simple) probabilisme⁶¹.

En réponse aux « *Vindiciae Alphonsianae* », un Jésuite belge, Victor de Buck, publia un ouvrage anonyme pour défendre Ballerini. Cet ouvrage que nous n'avons pas à analyser ici et qui porte le titre « *Vindiciae Ballerinianae* », donne à l'argumentation de Ballerini une infrastructure en mettant en lumière un certain texte d'Alphonse de Liguori avec l'interprétation que Heilig et Haringer en avaient donnée, c'est-à-dire pratiquement dans le sens de Ballerini⁶². Dans un bref chapitre « *De RR.PP. Heilig et Haringer* », de Buck produit des textes de ces deux éditeurs de la morale d'Alphonse pour prouver la thèse de Ballerini que son probabilisme à lui équivalait pratiquement à l'équiprobabilisme d'Alphonse et que c'était là aussi l'idée de Heilig et de Haringer. Par la suite, Ballerini lui-même a développé cet argument dans une dissertation. Mais il n'est plus arrivé à la publier. Après sa mort, son successeur Palmieri publia cette « *Dissertatio* » en se référant expressément également à Haringer⁶³.

La controverse faisait pour ainsi dire endosser à Haringer le rôle de témoin par excellence du côté adverse et, pour cette rai-

⁶¹ Cfr DE MEULEMMESTER, *Bibliographie II* (comme note 7), 403 à propos de Smetana en tant qu'auteur de: *Vindiciae Alphonsianae seu Doctoris Ecclesiae S. Alphonsi de Liguori [...] Doctrina moralis vindicata a plurimis oppugnationibus cl. P. Antonii Ballerini Soc. Jesu [...] cura et studio quorundam Theologorum e Congregatione SS. Redemptoris. Roma 1873. La 2e édition (vol. 1-2. Paris-Tournai-Bruxelles 1874) contient un avant-propos très instructif (concernant le déroulement du débat, etc.) du Rédemptoriste belge Jean-Hubert Kockerols. On y trouve mentionnés (vol. 1, 111) Haringer et le Viennois Ernest Müller dont il a déjà été question, comme témoins en faveur des thèses des « *Vindiciae* ».*

⁶² Cfr *Vindiciae Ballerinianae* (comme note 44). On y trouve aux pages 113-134 la conférence de Ballerini de 1863, à propos de laquelle de Buck écrivit (128): « Quapropter nonnisi nomine aequiprobabilismus ille [celui d'Alphonse de Liguori] a probabilismo communi differt. Similiter P. Michael Haringer, egregius inter Redemptoristas theologiae moralis magister, [...] exposuit » (suivent des citations justificatives de Haringer). Cfr 155-157 le chapitre « *De RR. PP. Heilig et Haringer, deque convenientia inter Probabilismum et Aequiprobabilismum* »: ces deux éditeurs et commentateurs « font voir qu'il n'y a guère de différence pratique entre l'équiprobabilisme de l'un [Alphonse] et le probabilisme des autres » (156). A son avis, Haringer est loin d'avoir mal interprété Alphonse: « qu'on n'accuse pas le P. Haringer d'avoir forcé le sens de saint Alphonse » (ibid.).

⁶³ Cfr *Dissertatio* de genuina S. Alphonsi sententia circa usum opinionis probabilis, dans: Antonius BALLERINI, *Opus theologicum morale in Busenbaum Medullam*. Absolvit et edidit Dominicus PALMIERI. Vol. 1 Prati 1889, 597-667, ici 607 s., 616 et 633 à propos de Haringer: « *eximius vir* », « *doctissimus* », etc. Pour les éditions ultérieures de cette *Dissertatio* (1892, 1898), cfr SAMPERS, *Bibliographia* (comme note 44), 162 et 165.

son, il se sentait sans doute coincé dans un rôle défensif vis-à-vis de Ballerini, mais plus encore vis-à-vis de ses confrères et cela se répercutait dans la « Nota » de 1873 que nous avons déjà citée.

Le schéma rédactionnel assignant aux différents auteurs leurs positions par rapport au probabilisme survécut encore durant de nombreuses décades à Ballerini et Haringer, étant donné qu'Augustin Lehmkuhl poursuivit la même caractéristique en se référant à Haringer⁶⁴.

4. - *Consulteur de la Congrégation pour les indulgences*

En 1859, Haringer fut nommé par le Pape Consulteur de la Congrégation pour les indulgences⁶⁵. Cette Congrégation cardinalice romaine perdit progressivement de son importance, comme le montre un regard sur son évolution extérieure durant les 19^e et 20^e siècles. Cette perte entraîna le déplacement de ses compétences, sa dissolution et sa réorientation⁶⁶. Sur l'activité de Haringer dans cette Congrégation, on ne sait pratiquement rien. Quelques-unes de ses publications montrent qu'il se consacra avec beaucoup d'énergie et de persévérance au thème des « indulgences ». Le secrétaire de la Congrégation, Luigi Prinziavalli, avait édité les textes indulgenciés officiels⁶⁷. Haringer procura une traduction allemande de ce recueil ainsi qu'une supplément⁶⁸. Encore durant les dernières années de

⁶⁴ Cfr l'ouvrage classique paru en douze éditions de 1883 à 1914: Augustinus LEHMKUHL, *Theologia moralis*. 9e ed. vol. 2, Fribourg en Br. 1898, 821: « studui in scriptoribus [...] ea signa adjungere, quibus, ab Haringer inductis, judicium S. Alphonsi de ipso auctore exprimitur ».

⁶⁵ La nomination fut effectuée le 18 septembre 1859; cfr Andreas SAMPERS, *Congregatio SS.mi Redemptoris et Concilium Vaticanum I, an. 1869-1870*. Dans *SH* 10 (1962) 424-449, ici 433.

⁶⁶ A propos de la « Congregazione delle Indulgenze e delle Reliquie » dissoute en 1904, cfr Niccolò DEL RE, *La Curia Romana. Lineamenti storico-giuridici*. 3e éd. Rome 1970, 376-379.

⁶⁷ L'« *Enchiridion Indulgentiarum* », publié en 1950 par la Pénitencerie apostolique a été précédé au 19e siècle de plusieurs collections et « Raccolte ». Elles ont été réunies par Mgr Luigi Prinziavalli, secrétaire de la Congrégation des indulgences et publiées en partie à Rome par l'éditeur allemand Josef Spithöver. Cfr Aloisius PRINZIVALLI, *Resolutiones seu decreta authentica Sacrae Congregationis Indulgentiis Sacrisque Reliquiis praeposita ab a. 1668 ad a. 1861 accurate collecta*. Rome 1862.

⁶⁸ Cfr *Sammlung von Gebeten und frommen Werken, für welche die Päpste heilige Ablass verließen haben*. 13. römische Ausgabe, verbessert und mit neuen Verleihungen Sr. Heiligkeit des Papstes Pius IX. vermehrt von Aloys PRINZIVALLI. Übersetzt von Michael HARINGER. Ratisbonne 1859 584 p.; *Sammlung von Gebeten und frommen Werken, für welche die Päpste heilige Ablass verließen haben*. Hrsg. von Aloys PRINZIVALLI. Übersetzt von Michael HARINGER. Nachtrag zu der Ausgabe: *Die neuesten Ablass, welche von Sr. Heiligkeit Papst Pius IX. vom Jahre 1855 bis Ende Mai 1865 verliehen wurden*. Ratisbonne 1865, 60 p.

sa vie, Haringer s'occupait de livres d'indulgences ou de piété et prenait soin de se munir des autorisations nécessaires avant d'éditer ou de traduire⁶⁹.

Son activité dans la Congrégation pour les indulgences lui a peut-être valu une nouvelle nomination: En 1862, Haringer devint membre de l'Accademia di Religione Cattolica de Rome⁷⁰. Ce cercle de prélats romains, de nobles, d'écrivains et de religieux cultivés existait depuis 1801 et déployait son activité en faveur d'une restauration et réaction culturelles et politiques. Dans cette association se rencontraient les représentants du catholicisme de droite de Rome et plus tard aussi de l'Europe⁷¹ et à partir de 1862 on voit figurer parmi eux également le nom de Haringer.

5. - *Aumônier militaire des troupes papales*

Dans son nécrologe, Dilgskron déclara que le ministère pastoral faisait à Rome lui aussi partie des activités principales de Haringer⁷². Nous sommes très mal informés concernant son style de consultation

⁶⁹ Cfr *Die geistliche Schatzkammer*. Von der heil. Congregation der Ablässe durch Decret vom 12. Juni 1878 gutgeheissene und für authentisch erklärte Übersetzung der "Sammlung der Gebete und frommen Werke, für welche die Päpste heil. Ablässe verliehen haben. Auf Befehl Sr. Heiligkeit Papst Pius IX. von der heil. Congregation herausgegeben". Aus dem Italien. in's Deutsche übertragen von Michael HARINGER. Autorisierte Ausgabe. Ratisbonne 1852, 552 p.; *Die geistliche Schatzkammer*. Von der heiligen Congregation der Ablässe durch Decret vom 3. März 1887 gutgeheissene [etc. cfr ci-dessus]. Ins Deutsche übertragen von Michael HARINGER. Autorisierte Ausgabe. Ratisbonne 1887, XVI, 690 p. De plus, cfr Michael HARINGER, *Gebet- und Ablassbuch. Kurze Zusammenstellung sämtlicher mit Ablässen versehenen Gebete nach authentischer Übersetzung [...]*. Ratisbonne 1879, XX, 446 p.; *Tägliche Andacht zu der unbefleckten Jungfrau und Mutter Gottes Maria. Psalmen und Gebete für jeden Tag in der Woche aus den Werken des heiligen Bonaventura gezogen. Der Monat September, der Andacht zu den Schmerzen der heiligsten Jungfrau geweiht. Der Monat März, der Verehrung des heiligen Joseph geweiht. Drei Andachten, für welche Se. Heiligkeit Papst Pius IX. mehrere vollkommene und unvollkommene Ablässe verliehen hat. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Michael HARINGER [...]. Ein Supplement zu dem Buche: Sammlung von Gebeten und frommen Werken, für welche die Päpste heilige Ablässe verliehen haben*. Ratisbonne 1866, IV, 336 p.; il en existe une édition abrégée parue également à Ratisbonne (64 p.) ne contenant que les prières de Bonaventure. La même brochure parut après la mort de l'auteur en 2e édition *ibid.* en 1896, 64 p. Cfr *Gesamtverzeichnis des deutschsprachigen Schrifttums 1700-1910*. Vol. 18 Munich-New York-Londres 1980, 293.

⁷⁰ Cfr SAMPERS, *Congregatio* (comme note 65), 433; Communications du 20 février 1862 au sujet de la nomination de Haringer comme membre de l'Accademia. La date correspondante est fixée au 27 février 1862 (nomination, réception?) chez Antonio PIOLANTI, *L'Accademia di Religione Cattolica. Profilo della sua storia e del suo Tomismo*. Ricerca d'Archivio (Biblioteca per la storia del Tomismo, 9). Città del Vaticano 1977, 279.

⁷¹ Sur la mentalité des membres de l'Académie (PIOLANTI, comme note 70, p. 67): « Entrarono [dans l'Académie] quasi esclusivamente gli uomini di destra, [...] quelli che in seguito saranno chiamati gli "ultramontani" ».

⁷² DILGSKRON, *Nachruf* (comme note 2), 721: « Toujours est-il que l'activité principale de Haringer se déploya sur le terrain apostolique. Durant la première partie de son

et sa manière d'entendre les confessions, surtout sur le temps qu'il y consacrait et le cercle de personnes avec lesquelles il était en relations. C'est plutôt par hasard que l'on apprend dans la biographie du Prussien oriental converti au catholicisme et futur prélat à Breslau, le Dr Hugo Laemmer, que, durant son séjour à Rome, il rendait chaque semaine visite à Haringer comme à son « directeur d'âme »⁷³.

Parmi les pénitents réguliers de Haringer figure aussi le capitaine suisse de la guerre du Sonderbund, François Joseph Oberson. Après son ordination sacerdotale pour le diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg, Pie IX le promut à la charge de protonotaire à Rome et de chapelain militaire de l'armée papale. Haringer assista Oberson à sa mort et lui assura une sépulture dans la crypte de l'église des Pères Rédemptoristes à Rome⁷⁴.

Il est possible que c'est par l'intermédiaire d'Oberson ou de Rédemptoristes suisses vivant à Rome que Haringer fut mis en contact avec la charge pastorale des troupes pontificales. Il s'y est engagé à fond, sans avoir jamais porté un titre officiel comme par exemple celui d'aumônier militaire. Avec son confrère, le Rédemptoriste suisse Brice Queloz, Haringer prêcha régulièrement comme préparation à la communion pascale une retraite aux soldats pontificaux dans l'église romaine de Sainte-Praxède située à proximité de Sant'Alfonso. Haringer prêchait en allemand et Queloz en français. En mars 1860, Haringer prêcha à Pérouse les exercices spirituels pour la garnison papale stationnée dans cette ville et en mars 1863 il donna la retraite aux militaires dans la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs à Rome. De plus, Haringer visitait les soldats

séjour à Rome, il exerça le ministère de la prédication et des exercices spirituels qu'il prêcha en particulier et à diverses reprises aux troupes pontificales de langue allemande. Durant les dernières années de sa vie, le P. Haringer travailla plus particulièrement au salut des âmes comme confesseur [...] Il réussissait à satisfaire les prélats les plus considérés aussi bien que les pauvres gens du peuple qui, d'année en année, étaient plus nombreux à rechercher son confessionnal ».

⁷³ A propos du séjour de Laemmer à Rome en 1863 en qualité d'hôte dans la maison du Cardinal Reisach, son biographe écrit: « Presque chaque semaine il se rendait à Sant'Alfonso auprès de son directeur de conscience, le P. Haringer: Joseph SCHWETER, *Prélat Dr. Hugo Laemmer 1835-1918 oder Die Erbarmungen Gottes im Leben eines heilig-mässigen Gelehrten. Ein Zeit- und Lebensbild, verbunden mit der zweiten Auflage von Laemmers Konversionsschrift Misericordias Domini*. Glatz 1926. 115. En 1871 Laemmer était de nouveau à Rome: « Il visita également Sant'Alfonso où le P. Haringer lui raconta bien des choses au sujet du Concile » (ibid. 294).

⁷⁴ Cfr Villa Caserta (comme note 30), 83. Concernant F. Oberson (1820-1862) cfr Giacomo MARTINA, *Una relazione inedita sulle "stragi" di Perugia*. Dans: *Rassegna storica del Risorgimento* 55 (1968), 461-464 (exposé d'Oberson; avec dates de sa vie, 461).

blessés dans les hôpitaux militaires et ceux qui étaient emprisonnés dans les prisons papales ⁷⁵.

On n'est pas encore documenté d'une manière satisfaisante sur le nombre des étrangers engagés dans les armées pontificales entre 1850 et 1870. Si, pour la période de 1860-1870, on admet le chiffre d'environ 40.000-50.000 étrangers dans l'armée pontificale, on peut supposer qu'il y avait plus de 5.000 militaires de langue allemande. Il s'agissait surtout de Suisses et de Tyroliens mais aussi d'hommes provenant de toutes les parties de l'Autriche-Hongrie et des pays allemands ⁷⁶. Aux anges qui luttaient pour le Pape et les Etats pontificaux devait venir au secours la Confrérie de Saint-Michel fondée en Allemagne. On recueillait de l'argent et l'on introduisit le « denier de Saint-Pierre » ⁷⁷. Cela permettait de financer des achats d'armes, de recruter des mercenaires et d'organiser la propagande pour une « croisade » jusque dans les séminaires diocésains ⁷⁸.

⁷⁵ Cfr *Villa Caserta* (comme note 30), 64 s. et 75 s. Que Harringer ait réussi par ses exhortations (« la parola del P. Harringer », sic) à obtenir la soumission des soldats pontificaux mutinés, est controversé; cfr Francesco LIVERANI, *Il Papato, l'Impero e il Regno d'Italia. Memoria*. Florence 1861, 261; G. ORELIA DI S. STEFANO, *Il Papato, l'Impero e il Regno d'Italia. Memoria di Francesco Liverani esaminata e confutata*. Rome 1861, 26; *Civiltà Cattolica*, 4a Serie, 11 (1861) 385-408, ici 406.

⁷⁶ Pour le chiffre indiqué ici, il s'agit d'une projection comportant quelques inconnues. Si l'on admet une moyenne de 8 000 à 10 000 étrangers dans l'armée papale entre 1860 et 1870, et si l'on suppose un mercenariat de deux ans, on aboutirait à environ 50 000 étrangers. Il resterait à clarifier la notion d'étrangers (non-Italiens, mais aussi Tridentins et Vénitiens « autrichiens ».) ainsi que l'origine régionale et respectivement sociale. Précieux mais encore trop sommaire est Alessandro MANCINI BARBIERI, *Nuove ricerche sulla presenza straniera nell'esercito pontificio 1850-1870*. Dans: *Rassegna storica del Risorgimento* 73 (1986) 161-186 (à la page 181 on y parle de 8 000 volontaires étrangers dans l'armée pontificale durant l'été de 1860). Cfr le rapport du ministre de la guerre romain Hermann Kanzler à Pie IX du 28 décembre 1867; Norbert MIKO, *Das Ende des Kirchenstaates*. Vienne-Munich 1964, vol. 1, 362-391.

⁷⁷ Durant l'assemblée des catholiques allemands à Prague en 1860, le conseiller ministériel de Vienne, le Dr Bernhard Meyer, donna un rapport sur sa « Confrérie de l'archange saint Michel » et sur ses « deux fils engagés à Ancône dans l'armée pontificale, ce qui fit résonner toute la salle d'applaudissements retentissants et prolongés »: *Die zwölfte Generalversammlung der katholischen Vereine Deutschlands in Prag*. Dans: *Der Katholik* 40 (1860/II) 465-474, ici 471. Cfr *Der Peterspfennig*. Dans: *Ibid.* 719-741 avec des lettres pastorales de l'archevêque de Cologne Geissel (12 novembre 1860, 720-728) et de l'évêque de Mayence Ketteler (27 novembre 1860, 728-738). La « Fraternité de Saint-Michel » exigea à Munster que le roi Guillaume Ier prit des mesures militaires contre l'Italie et que « le bras puissant de la Prusse » protégeât le Pape: Willi REAL (Ed.), *Katholizismus und Reichsgründung. Neue Quellen aus dem Nachlass Karl Friedrich von Savignys*. Paderborn 1988, 150 (octobre 1870); Christoph WEBER, *Papsttum und Adel im 19. Jahrhundert*. Dans: *Les noblesses européennes au XIXe siècle*. Actes du colloque Rome 21-23 novembre 1985, Milan-Rome 1988, 607-657.

⁷⁸ A propos de la « croisade », cfr Jules DELMAS, *La Neuvième Croisade*. 2e éd. Paris 1881; LE MÈME, *Les Zouaves pontificaux en France*. 2e éd. Limoges 1872. Pour soutenir l'armée pontificale, on fonda en 1867 à Munster le « Pius-Verein » académique (Unio Piana) dans le but de « stimuler le soutien actif du chef de l'Eglise en détresse et

Pour qu'un « croisé » pût combattre avec les armes pour le Pape, le Saint-Siège exigeait un extrait de baptême catholique ou la conversion. Les protestants n'étaient pas admis comme mercenaires pontificaux ou, admis par erreur, ils étaient expulsés de l'armée⁷⁹. C'est pourquoi des centaines de protestants arrivant à Rome sollicitaient le baptême « catholique » qui leur servirait de billet d'entrée dans l'armée pontificale. Le P. Haringer a, lui aussi, joué un rôle important de médiateur dans ces conversions. La chronique domestique des Rédemptoristes habitant la Villa Caserta à Rome signale pour le 12 mai 1858 le passage au catholicisme de 33 futurs soldats pontificaux à Sant'Alfonso⁸⁰. La même chronique rapporte que, durant l'année 1860, dans l'église Sant'Alfonso et dans l'oratoire domestique, cent soldats ont abjuré leurs erreurs et sont devenus catholiques après s'être fait conseiller par le Père Haringer. Pour l'année 1868, on enregistra même 150 conversions au compte du Père Haringer, alors que le chiffre correspondant était beaucoup plus bas chez d'autres Pères Rédemptoristes habitant la

de sa petite troupe glorieuse et héroïque. Les élèves du séminaire diocésain de Mayence furent les premiers invités à en faire partie (probablement à cause des liens qui existaient entre l'évêque du diocèse [Ketteler] et Munster) : Rudolf FISCHER-WOLLPERT et Klaus REINHARDT, *Aus dem Leben des Seminaristen*. Dans: *Augustinergasse 34. 175 Jahre Bischöfliches Priesterseminar Mainz*. Mayence 1980, 127-151, ici 132. Le 28 mars 1868, Pie IX envoya un bref à l'association (ibid). A propos de la fraternité d'armes qui s'engagerait à lutter pour le Pape et qui était projetée à Munster (« Confraternità d'arme in difesa della Santa Sede ») et de la Confrérie de Saint-Michel, cfr Johann Friedrich SCHULTE, *Lebenserinnerungen*. 2e éd. Giessen 1908, 13-60 (sources).

⁷⁹ Le prétendu protestant Andreas Bichsel (né en 1827 au Canton de Lucerne et recruté en 1853) fut expulsé des troupes pontificales à cause d'un certificat de baptême falsifié: MANCINI BARBIERI, *Nuove ricerche* (comme note 76). 167. L'expulsion de l'armée pouvait être suivie d'arrêts de rigueur. En 1860, Charles Felden, appelé Grether/Gretter (né le 24 août 1825 à Strasbourg) fut enfermé dans la prison pontificale. Apparemment il était luthérien et il avait été trompé par son recruteur à Marseille. Selon des informations provenant du ministre de la guerre, Mgr de Mérode, il fut condamné à cause du vol d'une montre, mais, à la suite d'une attestation médicale, les châtimts corporels (coups de bâton?) lui furent épargnés. Cfr Archivio Segreto Vaticano, Segreteria di Stato 1860, 190, Fasc. 3, feuille 10-23. Les feuilles ayant le format d'une carte postale et sur lesquelles figuraient les obligations auxquelles on souscrivait lors de l'engagement dans l'armée pontificale, étaient un moyen permettant de transformer éventuellement la question confessionnelle en un cas criminel (faux serment). Dans le billet d'engagement imprimé en allemand pour le « Deuxième Régiment papal d'étrangers », un Badois (originaire de Kürzell près de Lahr) déclara: « De plus, j'affirme clairement et ouvertement que je confesse faire partie de l'Eglise catholique, apostolique et romaine et que je me sou mets à tous les châtimts dus au faux serment au cas où cette mienne déclaration ratifiée par serment s'avérait contraire à la vérité. — Signature du recruteur: Baumgarten; signature de la recrue: Joseph Fehrenbach; signature du témoin: Weiss » (ibid. fasc. 1. feuille 213).

⁸⁰ Cfr *Villa Caserta* (comme note 30), 76 s. Des protestants voulaient s'engager dans l'armée pontificale. Ils donnaient même le denier de Saint-Pierre, comme on le faisait volontiers remarquer à Rome; cfr *L'Orbe cattolico a Pio IX Pontefice Massimo esulante da Roma 1848-1850*. 2 vol. Naples (par exemple vol. 1, VIII, à propos de Christian Freytag, luthérien de Lubeck, qui envoya 30 ducats et demanda à Pie IX sa bénédiction).

même maison, par exemple environ 50 conversions en 1866 au compte du Père Edward Douglas⁸¹.

A cause du mauvais état des recherches sur les étrangers mercenaires dans l'armée pontificale, la publication de la liste de ceux que le Père Haringer prit en charge pourrait donner une information importante non seulement sur les origines sociales et régionales des soldats mais aussi sur les motivations d'ordre soit religieux, soit politique, soit économique, que l'on croit discerner chez les étrangers et qui sont souvent encore jugées d'une manière très controversée dans les publications⁸².

Les combattants ultramontains contre la démocratie et la révolution voyaient dans cette dernière un danger analogue à celui que constituait jadis l'Islam⁸³. Cela se doublait d'une mentalité de « croisade » et du motif de l'antisémitisme qui l'accompagnait le plus souvent⁸⁴. Les révolutionnaires italiens étaient les « Turcs » contre lesquels combattait le Pape pour sauver la civilisation. C'est dans ce sens que Haringer voyait en 1883 le deuxième centenaire

⁸¹ Cfr *Villa Caserta* (comme note 30), 77. Concernant E. Douglas (1819-1898): Originaire d'une ligne latérale des Dukes of Queenberry, il reçut sa formation à Eton et à Oxford; en 1842, il passa à Rome au catholicisme, fut plus tard Provincial des Rédemptoristes romains. Cfr Samuel J. BOLAND, *The Conversion of Edward Douglas C. SS. R.* Dans: *SJH* 29 (1981) 291-322. On y trouve l'attestation d'une contemporaine concernant les convertis britanniques à Rome: « There was an endless number of Protestants received into the Catholic Church by Father Douglas » (321).

⁸² Des listes complètes des conversions, réconciliations, baptêmes, confirmations et autres opérés à Sant'Alfonso avec toutes les données encore disponibles pourraient constituer la base d'études comparatives socio-historiques dans la ligne des listes des 250 zouaves canadiens et des 352 zouaves de Nantes (parmi eux 30 futurs prêtres et respectivement séminaristes dont quelques-uns tombèrent). Cfr Mario BOSI, *Pio IX e il contingente canadese degli Zuavi pontifici*. Dans: *Pio IX* 8 (1979) 54-80 (57-80 liste nominale); M. FAUGERAS, *Un aspect local de la question romaine: L'aide nantaise au Saint-Siège (1860-1870)*. Dans: *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 90 (1983) 47-72; 91 (1984) 393-421 (407-420 listes nominales et paroissiales; traite avant tout le financement, le « denier de Saint-Pierre »). Cfr A[ndreas] NIEDERMAYER, *Die Streiter für den apostolischen Stuhl im Jahre 1867* (Broschüren-Verein. 3e année, num. 9). Francfort 1867, 9: « Plût à Dieu que l'Allemagne puisse juxtaposer à la légion d'Antibes [française] une « légion allemande » afin de permettre aux meilleurs et aux plus nobles parmi les jeunes gens allemands de constituer une garde du Pape contre les bandits italiens! » Cfr KETTELER, *Schriften* I, 3 (comme note 56) 48 s. qui à Rome même exprime un vœu semblable.

⁸³ « La Révolution, comme autrefois l'Islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et aujourd'hui, comme autrefois, la cause du Pape est celle de la civilisation et de la liberté dans le monde »: Appel de Pâques 1860 du commandant en chef des troupes pontificales Lamoricière: Raffaele DE CESARE, *Roma e lo Stato del Papa. Dal ritorno di Pio IX al XX settembre. 1850-1870*. Rome 1907; Réimpression Milan 1970, 390. Cfr G. MARSOT, *Louis Juchault de Lamoricière (1806-1865)*. Dans: *Catholicisme* 6 (1967) 1739 s.; Charles de MONTALEMBERT, *Le Général de La Moricière*. Dans: *Oeuvres polémiques et diverses* III. Paris 1868, 611-646.

⁸⁴ Cfr MANCINI BARBIERI, *Nuove ricerche* (comme note 76) 178. On y trouve également le refrain final du « Chant des zouaves »: « Pour l'Eglise et la France! / Marchons toujours unis! / C'est là notre espérance, / Malgré les juifs nos ennemis ».

de la bataille de Vienne⁸⁵. Les deux collèges de prêtres allemands à Rome, le Collège situé près du Campo Santo Teutonico et le Collège de S. Maria dell'Anima, publièrent chacun un volume commémoratif de cet événement⁸⁶. A l'incitation du Recteur du Collège dell'Anima, le prêtre pragois Dr Karl Jänig, Haringer publia un mémorial sur la délivrance de Vienne. Dans la préface, Haringer déclare expressément que les papes dépensèrent de grandes sommes d'argent pour la guerre contre les Turcs, et que l'Autriche-Hongrie en retira un grand bénéfice. A présent, ce pays a l'occasion de s'acquitter de sa dette de reconnaissance « étant donné que le Pape se trouve en un si grand danger face aux Néo-Turcs »⁸⁷.

Grâce à son engagement dans la pastorale militaire pontificale, Haringer apprit aussi à connaître le prélat militaire romain (« Cappellano Maggiore »), l'archvêque titulaire Vincenzo Tizzani⁸⁸.

Ainsi Haringer entra en contact plus étroit avec l'évêque qui

⁸⁵ Cfr Heinrich LUTZ, *Das Türkenjahr 1683 in christlicher Sicht*. Dans: *Religion und Kultur an Zeitenwenden. Auf Gottes Spuren in Österreich*. Herausgegeben von Norbert LESER. Vienne-Munich 1984, 80-90 (dans ce volume on trouve d'autres contributions concernant l'année 1683); Agostino BORROMEO, *Le direttrici della politica antiottomana della Santa Sede durante il Pontificato di Innocenzo XI (1676-1689)*. Dans: *Römische Historische Mitteilungen* 26 (1984) 303-330; on y traite à la page 305 des *Miscellanea Sauer* qui seront encore mentionnés, mais on n'y trouve rien concernant l'ouvrage de Haringer.

⁸⁶ Cfr *Rom und Wien im Jahre 1683. Ausgewählte Actenstücke aus römischen Archiven zur II. Säcularfeier der Befreiung Wiens als Festgabe des unter Allerhöchstem Protectorate stehenden Priestercollegiums von Campo Santo zu Rom*. Hrsg. von Augustin SAUER, Vienne 1883. En sa qualité de recteur du collège et d'auteur principal, Anton de Waal présenta ce volume à l'empereur d'Autriche. Comme unique éditeur le signa Augustin Sauer († 1914), alors chapelain du collège, à la fin de sa vie curé à Heinrichau (Silésie). Cfr Erwin GATZ, *Anton de Waal (1837-1917) und der Campo Santo Teutonico (Römische Quartalschrift. 38. Supplementheft)*. Rome-Fribourg-Vienne 1980, 67 et 70. Là il est question aux pages 6 et 32-36 de Karl Jänig (1835-1914), en 1875 recteur du collège de l'Anima à Rome. Cfr Joseph SCHMIDLIN, *Geschichte der deutschen Nationalkirche in Rom S. Maria dell'Anima*. Fribourg 1906, 773.

⁸⁷ *Innocenz XI. und die Befreiung Wiens 1683*. Prague 1883. La brochure qui comprenait 53 pages et qui parut à Prague dans la « Cyrillo-Method'sche Buchdruckerei J. Zeman Comp. », « Selbstverlag » ne mentionne ni auteur ni éditeur sur sa page de titre. Selon l'avant-propos (daté de Rome le 15 août 1883 et signé Haringer), c'est le Dr Jänig qui donna l'impulsion de la publication qui suit de très près les traces de l'ouvrage d'Onno Klopp: « *Das Jahr 1683 und der folgende grosse Türkenkrieg bis zum Frieden von Carlowitz* » (1882); Klopp « m'a servi de guide ». Dans le même avant-propos se trouve également la phrase où sont mentionnés les « néo-Turcs ». Cfr Josephus LÖW, *Opusculum ignoratum P. S. Haringer C.S.S.R.: 'Innocenz X. und die Befreiung Wiens 1683'*. Dans *SH* 5 (1957) 135 s.

⁸⁸ A propos de V. Tizzani (1809-1892), cfr Giuseppe M. CROCE, *Una fonte importante per la storia del Pontificato de Pio IX e del Concilio Vaticano I: I Manoscritti inediti di Vincenzo Tizzani*. Dans: *Arch. Hist. Pont.* 23 (1985) 217-345; 24 (1986) 273-363; 25 (1987) 263-364. *Ibid.* 23 (1985) p. 222 à propos de son flair de détecteur d'hérétiques (« intransigenza censoria »). Encore en 1882, le vieux Tizzani devenu libéral avait la réputation que, « durant ses jeunes années, il avait été passablement imbécile »: Franz Xaver KRAUS, *Tagebücher*. Herausgegeben von Hubert SCHIEL, Cologne 1957, 444.

le désignera en 1869 comme son théologien conciliaire. Tizzani, qui avait commencé par être un censeur de livres borné, évolua durant les années cinquante de manière à devenir un clerc libéral. Dans cette Rome des papes, il faisait presque figure d'un oiseau un peu bizarre. Tizzani le libéral et Haringer à l'orthodoxie rigide n'avaient que peu de choses en commun face aux questions politiques et ecclésiastiques qui se posaient alors; tout au plus se sentaient-ils proches dans une commune antipathie contre les Jésuites.

6. - *Le Concile du Vatican*

Sur le Concile, qui débuta en 1869, l'influence de Haringer a été pratiquement nulle. Les raisons s'en trouvent sans doute liées à l'archevêque Tizzani qui avait certes choisi Haringer comme son théologien conciliaire, mais ne tint pas compte de ses conseils et cela pour deux raisons. D'abord, Tizzani avait le format intellectuel suffisant pour formuler et défendre ses propres idées sans demander l'avis de son conseiller officiel et même en allant à l'encontre de son avis. Puis les deux hommes avaient une manière de voir les choses totalement divergente quand il s'agissait de questions de principes dans le domaine de la politique ecclésiastique et du déroulement du Concile. Haringer était un défenseur résolu de la doctrine de l'infaillibilité papale; Tizzani doutait pour le moins de l'opportunité de sa définition comme dogme. Lorsque, en décembre 1869, des évêques allemands firent résistance contre le schéma conciliaire « De Fide » préparé à Rome, Haringer demanda à « son » évêque Tizzani d'intervenir énergiquement contre la prétention des Pères conciliaires allemands et en faveur du schéma « De Fide » préparé par la Curie. Haringer, nota Tizzani, défendit son point de vue sans aucun succès⁸⁹.

Par un décret du 20 février 1870 concernant le règlement du Concile, le Pape et la Curie précipitèrent le Concile dans une

⁸⁹ Tizzani nota le 24 décembre 1869, lorsque « Harringer [sic], Liguorino e mio teologo pel Concilio » apporta la nouvelle de la mort de Reisach, il le pria de donner son appui au schéma « De Fide » ou du moins de la critiquer avec la plus grande modération. « Face a molto bene quel padre [Haringer] la sua parte ed io la mia, deciso già a combattere lo schema »: CROCE, *Una fonte* (comme note 88) 23 (1985) 325 s. Tizzani nota aussi: « L'Haringer non poté indurmi a' suoi consigli. [...] E' il p. Haringer un vero tedesco e senza saperlo fa molto bene gli affari dei padri gesuiti, dei quali gode la stima: *Il Concilio Vaticano I. Diario di Vincenzo Tizzani (1869-1870)*. A cura di Lajos PASZTOR (Päpste und Papsttum 25, I). Vol. I. Stuttgart 1991, 46.

profonde crise. Par ce décret, le Pape voulait manifestement demeurer maître du déroulement du Concile et limiter la liberté des évêques. Ainsi prit-il sur lui le risque de ce que l'on a appelé la « crise de février ». L'atmosphère du Concile en fut tellement troublée que quelques évêques voulaient faire leurs valises. D'autres, qui faisaient partie de ce que l'on a appelé la minorité conciliaire — parmi eux figuraient plusieurs évêques d'Autriche-Hongrie et des pays allemands — manifestèrent tant de dépit à l'égard de la Curie que celle-ci crut devoir entreprendre quelque chose contre les opposants. Dans cette situation, Haringer resta tout à fait dans la ligne curiale et demanda à son archevêque Tizzani d'intervenir en faveur de la position papale et de « détruire l'opposition ». Tizzani, qui nous rapporte ce détail⁹⁰, ne participa cependant pas à cette mise au pas de l'opposition conciliaire.

Bien que l'influence de Haringer sur les délibérations conciliaires auxquelles il participait, ait été pratiquement nulle, il peut cependant, dans le contexte de Vatican I, remporter un succès indubitable. Haringer servant d'intermédiaire, le Cardinal de Malines, Victor Dechamps, désigna comme son théologien conciliaire un converti allemand, le baron Constantin von Schüzler⁹¹. Dechamps, membre de la Congrégation des Rédemptoristes et connaissant sans doute Haringer personnellement, était l'un des partisans les plus résolus de la définition de l'infailibilité du Pape comme dogme. Depuis sa conversion survenue à Bruxelles en 1850, Constantin von Schüzler s'était fait remarquer à plusieurs reprises comme un ultramontain résolu⁹² et de ce fait il était tout à fait dans son rôle comme conseiller de Dechamps.

⁹⁰ Tizzani fut informé de l'indignation des évêques. « Recavansi a me da varie parti queste notizie veramente affligenti. Ne piangeva il mio teologo rev.mo P. Harringer [sic] liguorino, uomo di animo candidissimo e sostenitore della infallibilità papale. Deplorava egli quello stato di cose e non una volta mi esortò a far del mio meglio onde frenare gli sdegni e contribuire per mia parte a distruggere la opposizione »; CROCE, *Una fonte* (comme note 88) 23 (1985) 272. Tizzani disait à propos des méthodes de la Curie à l'égard des évêques: « C'est comme à l'Inquisition »; « A Rome, on ne peut pas parler »: HASLER, *Pius IX.* (comme note 11), 55 s.

⁹¹ Cfr WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 943; SAMPERS, *Congregatio* (comme note 65), 428-431 et 435. D'après cela, Dechamps proposa à plusieurs la charge de conseiller ou de secrétaire conciliaire, mais la plupart refusèrent. A lire Antonio PIOLANTI, *Schüzler, C.* Dans: *Enciclopedia Cattolica* 11 (1953) 33, Schüzler était cependant le théologien conciliaire de Fessler, évêque de St. Pölten.

⁹² Cfr Gallus M. HÄFELE, *Constantin von Schüzler. Zu seinem 100. Geburtstag 7. Mai 1927.* Dans: *Divus Thomas* (Fribourg en Suisse) 5 (1927) 411-448.

7. - Johann Ev. Kuhn et J. M. Sailer devant l'Inquisition

Pour le Pape antidémocratique Pie IX, l'Eglise et la révolution, ou le Pape et la culture moderne, se trouvaient dans une opposition irréconciliable, tout comme Dieu et satan⁹³. La politique papale et les ultramontains qui l'applaudissaient considéraient les catholiques de mentalité plus conciliante et plus libérale comme n'étant plus orthodoxes. Durant les années soixante du 19^e siècle, le conflit théologique prit en Allemagne les allures d'une querelle entre la « théologie romaine » et la « théologie allemande »⁹⁴.

Le professeur de théologie de Tubingue Johann Ev. Kuhn faisait partie des représentants de la dernière tendance. Après une controverse de Kuhn avec Schüzler à propos d'une question technique de théologie⁹⁵, quelques prêtres wurtembergeois persuadèrent le Cardinal Reisach de formuler une plainte contre Kuhn auprès de l'Inquisition romaine. Schüzler, qui séjournait alors à Rome, tira des oeuvres de Kuhn un recueil de phrases « erronées » et le commenta en vue du dossier d'accusation que Reisach transmit à l'Inquisition en 1866. Haringer, qui entretenait des relations étroites avec Reisach, d'autant plus que les deux faisaient partie du cercle religieux qui s'était constitué autour de la visionnaire Louise Beck, prêta son concours à la préparation du dossier chargeant Kuhn⁹⁶.

⁹³ Pie IX 1859: « Tra la Chiesa e la Rivoluzione, [...] non vi è strada di mezzo e non vi sono accomodamenti o conciliazioni: o Dio, o Satana »: MARTINA, *Pio IX* (1851-1866) (comme note 34), 147. Le « Syllabus » de 1864 condamne aussi la phrase que le Pape pourrait se réconcilier avec la culture moderne (cum recenti civilitate sese reconciliare): *Acta* (comme note 34), XXIV.

⁹⁴ Cfr Victor CONZEMIUS, *Die Kirchenkrise Ignaz von Döllingers. Deutsche gegen römische Theologie?* Dans: *Historisches Jahrbuch* 108 (1988) 406-429.

⁹⁵ Cfr Herman H. SCHWEDT, *Zur Kontroverse zwischen Kuhn und Schüzler über das Verhältnis von Natur und Gnade*. Dans: *Gregorianum* 52 (1971) 365-371.

⁹⁶ A Rome, Haringer faisait partie de l'entourage immédiat de Reisach; il était presque son chargé d'affaires et son prête-nom. Cfr la lettre de Reisach au régent du séminaire d'Eichstätt Joseph Ernst datée de Rome le 28 février 1863 où il formule la demande d'informations secrètes: « J'attends donc votre réponse avec impatience; vous voudrez bien me l'envoyer par la nonciature ou par l'intermédiaire du P. Haringer »: Erich GARHAMMER, *Seminaridee und Klerusbildung bei Karl August Graf von Reisach (1800-1869). Eine pastoraltheologische Studie zum Ultramontanismus des 19. Jahrhunderts*. (= Münchener Kirchengeschichtliche Studien, hrsg. von Georg SCHWAIGER und Manfred WEITLAUFF, Bd. 5) Stuttgart-Berlin-Köln 1990, 294. Cfr Josef MATTES, *Die Kontroverse zwischen Johannes von Kuhn und Constantine von Schüzler über das Verhältnis von Natur und Gnade* (Studia Friburgensia, 48). Fribourg/Suisse 1968, 64; WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 920: « Une chose est hors de doute, à savoir que, à Rome, Schüzler a entre autres collaboré [dans l'affaire Kuhn] avec Haringer qui, en sa qualité de secrétaire de la Congrégation de l'Index, exerçait une influence considérable ». En fait, la procédure contre Kuhn n'a pas été introduite auprès de la Congrégation de l'Index mais auprès du Saint-Office (Inquisition). Haringer n'a jamais été secrétaire de la Congrégation de l'Index. Kraus commet la même erreur. Cfr *Tagebücher*

L'assesseur du Saint Office, le « libéral » archevêque Lorenzo Nina⁹⁷ et le professeur jésuite Franzelin⁹⁸ réussirent à empêcher la condamnation de Kuhn et à laisser le procès s'enliser.

L'affaire Kuhn illustre l'existence de tendances divergentes parmi les ultramontains allemands d'alors. Tous combattaient le catholicisme libéral, les uns d'une manière défensive par la condamnation et la délimitation, les autres d'une manière offensive par l'instruction et la persuasion. Du premier groupe faisaient partie Reisach et les ultramontains intransigeants qui s'appuyaient sur lui. On les rencontrait surtout au Wurtemberg et en Bavière, et Haringer était du nombre. La manière dont fut engagé le procès contre Kuhn est un produit typique de ce groupe, mais pas l'unique. Du second groupe faisaient partie les Jésuites allemands et leurs anciens élèves du Collège germanique de Rame. Leur tactique était de multiplier les publications pour un public instruit (livres, périodiques, comme par exemple les « Stimmen aus Maria Laach » à partir de 1864) et de miser sur l'activité académique. Les séminaires diocésains constituaient le terrain le plus favorable à celle-ci. A Wurzburg, plusieurs anciens du Germanicum furent nommés professeurs de théologie à l'Université; à Vienne, Clemens Schrader, lui aussi un ancien du Germanicum, fut le premier Jésuite qui obtint de mémoire d'homme une chaire d'Etat dans une Université de langue allemande⁹⁹ et en 1857 toute la Faculté de théologie d'Innsbruck passa aux Jésuites. Après cela, ils pouvaient espérer que les autres

(comme note 88), 484. Concernant Kuhn, on dispose à présent de l'ouvrage bien informé de Hubert WOLF, *Ketzer oder Kirchenwater? Johannes Evangelist von Kuhn (1806-1888). Eine kirchenpolitische Biographie. Zugleich ein Beitrag zur Geschichte des Ultramontanismus und der Inquisition im 19. Jahrhundert.* 2 vol. Tubingue 1989. Thèse théologique dactylographiée, sous presse à Mayence: Veröffentlichungen der Kommission für Zeitgeschichte.

⁹⁷ A propos de Lorenzo Nina, plus tard Cardinal et Secrétaire d'Etat sous Léon XIII, cfr Christoph WEBER, *Kardinäle und Prälaten in den letzten Jahrzehnten des Kirchenstaates. Elite-Rekrutierung, Karriere-Muster und soziale Zusammensetzung der kurialen Führungsschicht zur Zeit Pius' IX.* (1846-1878). Vol. 1-2 (*Päpste und Papsttum*, vol. 13, I-II) Stuttgart 1978, 491 s. Un prélat libéral décrit Nina en 1878 comme un assesseur de l'Inquisition doté de laissez-faire qui ne persécutait personne: « non perseguitò né ecclesiastici né laici per causa di religione e di lui si può dire che lasciava fare e lasciava passare » (ibid., 754).

⁹⁸ Cfr Peter WALTER, *Die Frage der Glaubensbegründung aus innerer Erfahrung auf dem I. Vaticanum.* Mayence 1980, 133-138 et 259-261; Peter WALTER, *Johann Baptist Franzelin (1816-1886). Jesuit, Theologe, Kardinal. Ein Lebensbild.* Bozen 1987, 50.

⁹⁹ Cfr Heribert SCHAUF, *Clemens Schrader (1820-1875).* Dans: KATHOLISCHE THEOLOGEN DEUTSCHLANDS IM 19. JAHRHUNDERT. Herausgegeben von Heinrich FRIES und Georg SCHWAIGER, vol. 2. Munich 1975, 368-385. Concernant la « restructuration » de la Faculté de théologie de Wurzburg, cfr Manfred WEITLAUFF, *Zur Entstehung des 'Denzinger'. Der Germaniker Dr. Heinrich Joseph Denzinger (1819-1883) in den ersten Jahren seines akademischen Wirkens an der Universität Würzburg.* Dans: *Historisches Jahrbuch* 96 (1978) 312-371.

Universités de l'Etat allaient s'ouvrir à eux en Allemagne¹⁰⁰. Ce groupe était d'avis que les attaques des intransigeants contre le théologien de Tubingue, qui ne professait qu'un libéralisme modéré, étaient contrindiquées et exagérées, comme le montrent par exemple les déclarations bienveillantes du Jésuite Joseph Kleutgen à l'égard de Kuhn¹⁰¹. A Rome, Franzelin intervint en faveur de Kuhn pour le protéger des menées du groupe évoluant autour de Reisach, dont faisait également partie Haringer. Cela correspond tout à fait aux constellations et aux actions divergentes des ailes ultramontaines sous Pie IX. Un des adversaires les plus intransigeants de Kuhn, des Jésuites et de leurs élèves du Germanicum, explique comment Kuhn a été sauvé par la tactique de ces derniers: « Car les Jésuites, pour autant qu'ils entrent en ligne de compte, comme c'est le cas pour le Père Franzelin, professeur au Collège romain, étaient bien disposés à l'égard du professeur Kuhn et, dès le début, les anciens du Germanicum se montraient très mécontents de la polémique contre Kuhn parce qu'ils craignaient qu'une condamnation de ce dernier pourrait encore davantage indisposer leurs adversaires contre eux-mêmes »¹⁰².

En 1873, on faillit assister à une réédition du procès contre Kuhn; cette fois-ci la victime était l'évêque Johann Michael Sailer mort quarante ans plus tôt¹⁰³. Les artisans de cette manœuvre ne

¹⁰⁰ Il va de soi que les anciens du Germanicum ne doivent pas tous être rangés dans le cadre esquissé, comme le montrent les exemples de Reisach et de Senestréy (à partir de 1871 environ), qui étaient tous deux des anciens du Germanicum. La situation est analogue chez les Jésuites, par exemple pour ceux qui exerçaient une activité littéraire à la différence de ceux qui s'adonnaient au ministère des missions et dont la mentalité s'apparentait davantage à celle du cercle de Mayence.

¹⁰¹ Kleutgen à propos de Kuhn et de la (néo-) scolastique: dans les questions doctrinales « je ne connais aucun théologien qui, sans défendre notre [des Jésuites] point de vue, nous serait aussi proche ». Parmi ceux qui attaquèrent Kuhn ou qui portèrent atteinte à son honneur, il n'y avait aucun Jésuite: Konrad DEUFEL, *Kirche und Tradition. Ein Beitrag zur Geschichte der theologischen Wende im 19. Jahrhundert am Beispiel des kirchlich-theologischen Kampfprogramms P. Joseph Kleutgens SJ. Darstellung und neue Quellen*. Munich-Paderborn-Vienne 1976, 269. Les professeurs de Tubingue tels que Kuhn ont davantage besoin « d'être instruits que d'être réfutés », écrivait Kleutgen en 1865 à Moufang à propos de la controverse Kuhn-Schäzler: Leonhard GILLEN, *Kleutgen und die Theologie des Erkenntnisbildes. Mit einem Anhang: Unveröffentlichte Briefe Kleutgens an den Mainzer Seminarregens Dr. Moufang 1863-1866*. Meisenheim 1956, appendice: lettre écrite de San Pastore près de Rome le 10 octobre 1865.

¹⁰² [Johann Baptist SCHMITT], *Landesrechtliche Stellung der katholischen Kirche in Württemberg 1803-1845*. II. Teil 1845-1868. Radolfzell 1915, 83. A propos de cet ouvrage intéressant cfr August HAGEN, *Gestalten aus dem Schwäbischen Katholizismus*. Teil 2. Stuttgart [1950], 183.

¹⁰³ Cfr HAUSBERGER, *Sailers Weg* (comme note 35), 124 s.; WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 945-957. L'article était déjà sous presse quand parut Hubert WOLF, *Der Fall Sailer vor der Inquisition. Eine posthume Anklageschrift gegen den Theologen und Bischof aus dem Jahre 1873*. Dans: *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 101 (1990), 344-370.

pouvaient plus se couvrir du protectorat du Cardinal Reisach (il était mort en 1869), mais ils substituèrent l'évêque Senestréy de Ratisbonne à l'accusateur prestigieux de Rome. Senestréy faisait partie du cercle des « enfants de la mère » et à Rome il eut de nouveau recours à Schüzler et à Haringer pour l'aider à préparer le dossier d'accusation contre l'évêque Sailer. Sa méthode ressemblait donc à celle dont Reisach avait usé contre Kuhn¹⁰⁴. Franzelin, qui jusque là n'avait été que qualificateur fut nommé en 1871 consultant du Saint Office et dorénavant sa voix aura donc plus de poids que jusque là. Grâce à lui et plus encore à l'habile tactique de l'archevêque Nina, il fut possible d'empêcher une condamnation de Sailer. Dans le cas de Kuhn, cela lui avait réussi parce qu'il avait fait jouer des exposés d'évêques allemands contre Reisach qui avait porté plainte. Il est possible que, dans le cas de Sailer, Nina a usé d'une tactique semblable face à Senestréy. Dans la documentation qui se rapporte à Sailer, on cite à différentes reprises le témoignage de l'évêque de Paderborn Konrad Martin au sujet de diffamations de Sailer en Bavière et « en dehors de la Bavière » (Rome!). Cela permet de supposer que Martin laisse entendre par là qu'il a lui-même pris position dans cette affaire Sailer (1873-1874)¹⁰⁵.

« Peut importe ce qui se passa derrière les coulisses, l'accusation contre Sailer avait échoué. Il est possible que, à côté des Jésuites couverts d'injures, la diplomatie romaine l'a emporté »¹⁰⁶. On a peine à croire que l'estime des Jésuites et de la diplomatie ait grandi chez Haringer à travers cette affaire.

¹⁰⁴ Cfr WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 952 s. à propos de la question de l'auteur de l'acte d'accusation: Il y a une forte présomption en faveur de Schmöger comme auteur, mais une dernière rédaction par Schüzler n'est pas à exclure. « En tant que secrétaire de la Congrégation de l'Index, le nom du P. Haringer a entre-temps également été mis en circulation » (945; cfr ci-dessus note 96). On a conservé des copies concernant cette affaire écrites de la main de Haringer. Cfr ibid. 945 et 952.

¹⁰⁵ Comme on le sait, Heribert Schauf a édité les articles de Scheeben concernant Kuhn: Cfr Matthias Joseph SCHEEBEN, *Gesammelte Schriften*. Herausgegeben von Josef HOFER. Vol. 8: *Gesammelte Aufsätze*. Herausgegeben von Heribert SCHAUF. Fribourg en Br. 1967. Ces articles constituent un exemple — Schauf ne s'est pas rendu compte de la chose — du genre littéraire peu exploré des vota publiés sous des formes camouflées ou réutilisant des études qui laissent entrevoir certains rapports avec la Congrégation de l'Index ou avec celle de l'Inquisition. Concernant le jugement cité de l'évêque de Paderborn à propos de Sailer, cfr Konrad MARTIN, *Zeitbilder oder Erinnerungen an meine verewigten Wohltäter*. Mayence 1979, 63. Cfr à ce propos Hubert SCHIEL, *Johann Michael Sailer. Leben und Briefe*. Vol. I. Ratisbonne 1948, 707; HAUSBERGER, *Geschichte* (comme note 25), 184 s.

¹⁰⁶ WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 957.

8. - *Apologie de l'« Index des livres prohibés »*

Du vivant d'Alphonse de Liguori, le Pape Benoît XIV essaya de réformer les deux Congrégations cardinalices de l'Inquisition et de l'Index. Ce Pape, que les Rédemptoristes estimaient beaucoup, avait été depuis 1713 consultant auprès du Saint Office, puis Cardinal-Inquisiteur auprès de la même autorité et sans doute aussi membre de la Congrégation de l'Index. De ce fait, il savait par expérience personnelle « ce qui se jouait effectivement dans ces instances de gouvernement et quelles méprises s'y étaient produites »¹⁰⁷.

Par sa constitution « *Sollicita ac provida* » de 1753, le Pape réforma la pratique de la mise à l'index et lui donna un ordre de procédure. Celui-ci devait protéger certains droits des auteurs, mais servit de peu parce que les Papes et la Curie ne se tenaient pas à ces prescriptions. On continua à mener des procès en cachette, « *sub secreto* », c'est-à-dire sans transparence et sans la possibilité de contrôler la procédure¹⁰⁸.

Le siècle des lumières essayait de projeter un peu de clarté dans ces sombres procédures. Mais ses méthodes étaient souvent pitoyables et naïves et ne s'articulaient peut-être que sur un morceau de papier face à une répression vigoureuse. Deux morceaux de papier écrits à l'encre et au contenu rebelle tombèrent entre les mains d'Alphonse de Liguori. Des inconnus y critiquaient les lois de l'Eglise concernant les livres, rappelaient l'antiquité et l'Eglise primitive qui n'avaient pas connu de pareilles défenses et blâmaient les procédures illégales et non conformes au droit canon.

¹⁰⁷ Hans PAARHAMMER, « *Sollicita ac provida* ». *Neuordnung von Lehrbeanstandung und Bücherzensur in der katholischen Kirche im 18. Jahrhundert*. Dans: *Ministerium Iustitiae*. Festschrift für Heribert Heinemann zur Vollendung des 60. Lebensjahres. Herausgegeben von André GABRIELS und Heinrich J.F. REINHARDT. Essen 1985, 343-361, ici 345. Benoît XIV « savait mieux que quiconque que les multiples plaintes et griefs concernant la pratique de la censure des livres n'étaient pas dénués de fondement, mais bien fondés dans la réalité » (ibid.). « Nessun papa è stato tanto amato dai Redentoristi come Benedetto XIV »: Giuseppe ORLANDI, *Benedetto XIV, S. Alfonso Maria de Liguori e i Redentoristi*. Dans: *Benedetto XIV (Prospero Lambertini)*, Convegno Internazionale di studi storici sotto il patrocinio dell'Archidiocesi di Bologna. Cento 6-9 Dicembre 1979. A cura di Marco CECHELLI (Documenti e studi, 3). Cento (Ferrara) 1981, vol. I, 605-627, ici 607.

¹⁰⁸ En 1966, le Cardinal Alfredo Ottaviani déclara « que, au cours des temps, le Saint Office s'était éloigné de la procédure prévue par Benoît XIV et qu'il l'avait remplacée par une procédure autoritaire. [...] Cela tenait peut-être au fait que cette Congrégation n'était pas suffisamment contrôlée ». L. K[AUFMANN], *Prophet Ottaviani?* Dans: *Orientierung* 39 (1975), 37. Texte français: *Déclarations du cardinal Ottaviani à la revue « Gente »*, dans: *La Documentation catholique* 63 (1966), 837-844, ici 839.

Contre un pareil essai si pitoyable, Alphonse, en tant que représentant de la réaction contre la philosophie des lumières, écrivit sa « Dissertation sur la juste prohibition et abolition des livres dont la lecture est nuisible »¹⁰⁹. Dans cette dissertation, il analyse le droit de l'Eglise de procéder à la prohibition des livres et se réfère à sa pratique. Pour Alphonse, il est établi que, dans l'interdiction des livres, l'Eglise a toujours mené une enquête minutieuse; elle a procédé et procède encore selon un ordre conforme à la loi.

Alphonse connaît la constitution de Benoît XIV « *Solicita ac provida* » et cite aussi des auteurs contemporains et en premier lieu le plus grand nom de l'« *Illuminismo* » catholique en Italie, Ludovico Antonio Muratori. Alphonse cite ces noms lorsqu'il explique la procédure prudente et réfléchie de l'Eglise dans l'interdiction des livres¹¹⁰. Il cite encore plusieurs moralistes dans la partie finale qui se propose de résoudre quelques cas et « *dubia* » qui pouvaient avoir une grande importance dans un milieu imprégné d'esprit ecclésiastique. Le plus souvent, il discute des questions d'excommunication, par exemple si on l'encourt déjà par la lecture de quelques lignes ou de quelques pages. Ce n'est pas seulement la lecture de livres imprimés qui fait encourir l'excommunication, mais aussi celle de manuscrits. Tel est l'avis d'Alphonse qui prend le contrepied de la plupart des auteurs, car, à son avis, il faut, dans de pareilles questions, suivre l'opinion la plus rigoureuse¹¹¹. La dissertation parut pour la première fois en 1759 et depuis lors en de nombreux nouveaux tirages et nouvelles éditions, le plus souvent dans le cadre de la « *Théologie morale* » du saint¹¹².

Lorsque, en 1846, Haringer donna une nouvelle édition de la dissertation sur l'Index, l'auteur n'était plus un simple théologien et missionnaire napolitain, mais saint Alphonse qui avait été élevé aux honneurs des autels. Le même texte, mais édité dans un

¹⁰⁹ « *Dissertatio de justa Prohibitione et Abolitione Librorum nocuae lectionis...* ». Dans: ALPHONSUS DE LIGORIO, *Theologia moralis*. Editio nova Leonardi GAUDÉ. Vol. I. Romae 1905, 253-291. Ibid. p. 253 sur l'occasion du traité: « *Nuper in duas offendi epistolas calamo exaratas* ». « *Cum sit satis compertum, Ecclesiam catholicam, in hujusmodi librorum proscriptione, accurato semper examine, rectoque ordine processisse, et nunc quoque procedere, demonstrabimus, quam prudenter et ordinate in hujusmodi prohibitione semper Ecclesia processit et procedit* » (ibid.).

¹¹⁰ « *Inspice igitur, benevole lector, quam caute ac mature in hujusmodi examine et prohibitione librorum Mater Ecclesia procedat* »: ibid. 281. Concernant Muratori, cfr plus loin note 113.

¹¹¹ « *quia in hac re expedit ordinarie rigidiores opiniones sequi* »; ibid. 289.

¹¹² Cfr DE MEULEMEESTER, *Bibliographie I* (comme note 9), 103 s.; Fabricio FERRERO, Samuel J. BOLAND, *Las obras impresas por S. Alfonso Maria de Liguori*. Dans SH 36/37 (1988/89), 485-543, ici 516.

autre siècle et dans le nouvel environnement d'un autre pays, apparaissait revêtu d'une nouvelle valeur. Les contemporains de Haringer soupçonnaient ou savaient que la Curie romaine ne s'en tenait pas à la constitution de Benoît XIV. C'est pourquoi les Hermésiens déploraient les entorses romaines à la procédure lors de la condamnation du théologien de Bonn Georg Hermes; ils firent une édition spéciale en langue allemande du chapitre connu le L. A. Muratori sur la prudence requise dans la prohibition des livres et les abus qui s'y trouvaient liés¹¹³. C'était dans l'intérêt des ultramontains que l'« Auklärung » fût endiguée et qu'il y eût des « semeurs de brouillard »¹¹⁴ afin de camoufler les faits et les plaintes. Parmi ces « semeurs de brouillard », le Jésuite Giovanni Perrone fit ses preuves, en induisant le public en erreur au sujet des procédures contestées. Il le fit par un écrit rempli de désinformation et de demies vérités. Il s'efforçait ainsi de démontrer combien les procédures romaines étaient menées avec prudence, maturité, équilibre et correction. L'édition de la dissertation d'Alphonse de Liguori faite par Haringer en 1846 poursuivait le même but: démontrer que l'Église procède toujours d'une manière correcte dans l'interdiction des livres.

Haringer ajouta à son édition un court commentaire dans lequel il n'est pas question de l'origine effective des interdictions romaines mais de leur caractère obligatoire. A propos de la question de la validité de l'Index en Allemagne, Haringer cite quelques opinions selon lesquelles l'Index n'est pas valable en Allemagne. Mais il rapporte aussi les opinions plus sévères de Dominicains et de Franciscains dont cependant personne n'affirme la « réception » sans conditions de l'Index pour l'Allemagne. Dans cette question, les auteurs jésuites professaient « l'opinion la plus bénigne » (*benignior sententia*). Haringer ne prend position ni pour ni contre

¹¹³ Cfr Ludwig Anton MURATORI, *Über den rechten Gebrauch der Vernunft in Sachen der Religion*. Übers. und herausgegeben von [Franz X.] BIUNDE und Johann Wilhelm Joseph BRAUN. Coblenz 1837, 403-415. Alphonse de Liguori cite ce chapitre pour autant qu'il affirme le droit de l'Église d'édicter des interdictions de livres, mais il omet de rapporter le passage de Muratori où il parle du grand dommage que des condamnations injustes peuvent causer. A propos de cette édition et de l'apologétique de Perrone ainsi que des réponses qu'elle a suscitées cfr Heinrich SCHROERS, *Ein vergessener Führer aus der rheinischen Geistesgeschichte des neunzehnten Jahrhunderts*. Job. Wilhelm Jos. Braun (1801-1863). Bonn-Leipzig 1925, 225-231, 319-329; Herman H. SCHWEDT, *Das römische Urteil über Georg Hermes (1775-1831). Ein Beitrag zur Geschichte der Inquisition im 19. Jahrhundert*. Rom-Freiburg-Wien 1980.

¹¹⁴ Alphonse de Liguori appelle « nebulones » ces têtes évaporées qui exigeaient comme condition de la validité des décrets de l'Index à Naples leur publication à ce même endroit: *Dissertatio* (comme note 109), n° 29, 283.

ces opinions et s'en remet au lecteur afin qu'il se fasse lui-même son opinion¹¹⁵.

L'« Annotation », que Haringer a ajoutée à la dissertation d'Alphonse, allait dans la direction de la maxime: « L'Index n'est pas obligatoire en Allemagne »¹¹⁶. Rien que par son argument qui s'appuyait sur Alphonse de Liguori et qui affirmait que chacun devait vérifier la validité de l'Index dans son pays, Haringer s'opposait à la politique des ultramontains qui voulaient partout faire passer l'Index. L'intérêt de Haringer pour cette argumentation dont les ultramontains allemands n'étaient pas coutumiers, résultait sans doute du fait que, en opposition aux soi-disant « normes de l'Index », il publiait toujours ses livres sans y faire figurer l'« Imprimatur » ecclésiastique.

L'impact de l'« Annotation » de Haringer concernant la valeur de la 'réception' problématique de l'Index en Allemagne incita les milieux romains à donner une réplique. Un article anonyme « Etude sur l'Index romain et l'autorité de ses défenses » déclare d'entrée de jeu qu'il n'a pas l'intention de réfuter Haringer, puis il conteste nettement la nécessité de l'« annotation » et sa justification par le texte d'Alphonse. L'auteur argumente que, pour une soi-disant 'non-réception' de l'Index en Allemagne, le consentement du Pape est requis depuis le Concile de Trente et prend fait et cause pour la validité universelle de l'Index¹¹⁷.

Plus tard, dans une « Etude sur l'Index », le même auteur ro-

¹¹⁵ Cfr Theologia moralis Sancti ALPHONSI MARIAE DE LIGUORI. [...] curavit Michael HARINGER. Tom. I. Ratisbonae 1846. 175-227 (Dissertation sur l'interdiction des livres), 228-233 (« Annotatio editoris » Haringer).

¹¹⁶ Cette expression se propose d'être une variante de l'expression classique « Index non viget in Gallia ». Cfr le chapitre « La "réception" de l'Index » de Claude SAVART, *Les catholiques en France au XIXe siècle. Le témoignage du livre religieux* (Théologie historique, 73). Paris 1985, 254-274. Les ultramontains allemands mettaient eux aussi parfois en doute le caractère obligatoire de l'Index du point de vue du droit criminel (mais pas son obligation morale): [ANONYME], *Über die Verbindlichkeit des Index librorum prohibitorum*. Dans: *Der Katholik*, Neue Folge 1 (1859), 93-95; cfr Franz Heinrich REUSCH, *Der Index der verbotenen Bücher. Ein Beitrag zur Kirchen- und Literaturgeschichte*. Vol. 1-2. Bonn 1883-1885. Réimpression Aalen 1967, ici vol. 2, section 2, 1206-1217 («réception» de l'Index); WEISS, *Redemptoristen* (comme note 2), 890 et 1048 s. (concernant les questions d'Imprimatur des Rédemptoristes bavarois).

¹¹⁷ Concernant l'« Annotatio » de Haringer accompagnant l'édition du texte d'Alphonse de Liguori: « C'est cette note qui nous suggère des réflexions que nous croyons devoir publier. Notre intention n'est pas de tenter la réfutation du docte et modeste éditeur [...] Y a-t-il obligation rigoureuse d'observer les règles et les condamnations de l'Index en Allemagne? Nous ne voulons pas le décider; et suivant l'exemple que nous donne le P. Haringer lui-même, nous nous bornons à signaler quelques faits, à présenter des aperçus nouveaux, qui nous semblent manquer à son annotation ». *Etudes sur l'Index romain et l'autorité de ses prohibitions*. Dans: *Analecta Juris Pontificii*, 1e Série, 1855, 340-373, ici 340.

main invalida la position de départ de Haringer et cela en se référant à Alphonse de Liguori¹¹⁸. La faiblesse de Haringer résidait effectivement dans la juxtaposition de sentences de différents auteurs sans dégager les développements ou les connexions historiques. En faveur de sa thèse de la validité générale de l'Index, le Romain faisait valoir que, durant les cent dernières années, l'ultramontanisme avait réalisé des progrès en Allemagne en ce qui concerne la pratique de l'Index. Il renvoyait à des « cas plus récents » tels que la condamnation de l'évêque auxiliaire de Trèves Hontheim/Febrounius (1772) et des deux théologiens Georg Hermes de Bonn (1835) et Anton Günther de Vienne (1857). À l'aide du récit fallacieux de Perrone et d'affirmations semblables dans les brefs pontificaux dirigés contre Hermes et Günther, l'auteur anonyme compose des hymnes de louanges sur la pratique romaine de l'interdiction des livres.

Lorsque cet éloge parut, le catholicisme allemand, de Vienne à Cologne et à Breslau, se trouvait encore sous le choc de la condamnation papale des oeuvres de Günther de l'année 1857. Les adversaires allemands de Günther avaient un besoin urgent d'informations apologétiques à propos de l'Index et de la validité des procédures romaines dans le domaine de l'interdiction des livres. L'« Archiv für katholisches Kirchenrecht » traduit tout de suite l'article mentionné. Ainsi les lecteurs allemands pouvaient-ils lire à présent au sujet des sentences du Saint-Siège dans les procès doctrinaux: « Quel est ici-bas le tribunal qui pourrait comparer sa prudence à celle de ce tribunal suprême? » Les procédures suivies sans circonspection et sans l'observation des normes papales (par exemple « Sollicita ac provida ») poussent l'apologiste de l'Index à écrire sur un ton exalté: « L'histoire est pleine d'exemples de ce genre. Partout on retrouve une prudence et une circonspection qu'aucune précipitation n'aveugle¹¹⁹.

L'apologie de l'Index romain qu'Alphonse de Liguori avait publiée en 1759 et que Haringer réédita en 1846 déboucha en 1859 sur de vulgaires flatteries de courtisans. Les réflexions de Harin-

¹¹⁸ Cfr [ANONYME]: *Etudes sur l'Index*. Dans: *Analecta Juris Pontificii*, Quatrième série (Deuxième partie du tome second) (1860), col. 1401-1446. L'auteur récuse tout simplement l'argument que l'Index n'est pas reçu: « Saint Alphonse de Liguori, à qui on objecte que l'Index n'a pas été reçu, répond, en sa dissertation *de libris prohibitis*, deux choses: 1. qu'il y a obligation de le recevoir; 2. qu'en fait il a été publié, et fidèlement observé » (1402).

¹¹⁹ [ANONYME], *Studien über den Index*. Dans: *Archiv für katholisches Kirchenrecht* 4 (1859), 509-582, ici 562 s. De plus, l'auteur voit dans la procédure une preuve de la « sagesse souveraine » promise par le « divin fondateur » aux Papes (563).

ger mettant en doute la validité de l'Index pour l'Allemagne sombrèrent après que, au plus tard à partir de 1848, la marche triomphale de l'ultramontanisme eut pour effet une réception toujours plus forte des interdictions romaines (de livres, etc.) dans le catholicisme universel.

9. - *Consulteur de la Congrégation de l'Index et censeur de Johann Friedrich von Schulte*

Le 23 juin 1873, le Pape nomma Haringer Consulteur de la Congrégation de l'Index¹²⁰. Cette institution était, en ce temps-là, dirigée par le Cardinal Antonio De Luca, qui était un modéré et presque considéré comme libéral. A une époque antérieure, il avait été Nonce à Munich et peut-être Haringer avait-il déjà, en ce temps-là, appris à le connaître en Bavière¹²¹. Secrétaire de la Congrégation était le Père Saccheri, un Dominicain originaire de Ligurie, avec lequel Haringer avait manifestement un bon contact¹²².

Sur mandat de la Congrégation, les Consulteurs élaboraient des rapports sur différentes questions. Ces vota rédigés par écrit concernaient presque toujours des écrits imprimés. Dans le cas de Haringer, il s'agissait avant tout de titres en langue allemande. De 1873 à 1886, il a élaboré plus de trente rapports écrits pour la Congrégation de l'Index¹²³. La plus grande partie des titres examinés par Haringer fut plus tard effectivement mise à l'Index.

On peut se faire une idée du style et de la méthode d'argumentation de Haringer, dans son activité auprès de la Congrégation de l'Index, à partir du compte rendu d'une affaire traitée dans le

¹²⁰ Le billet de nomination N° 8686 est daté du 23 juin 1873 et signé du Cardinal Antonelli, dans: Archives générales des Rédemptoristes à Sant'Alfonso, Rome, héritage littéraire de Haringer. L'enregistrement correspondant se trouve dans le registre du Secrétariat d'Etat: Archivio Segreto Vaticano, Segreteria di Stato, Protocolli, vol. 309, N° 8686 du 23 juin 1873.

¹²¹ Concernant Antonio De Luca (1805-1883), cfr WEBER, *Kardinäle* (comme note 97), 456 s. et ailleurs.

¹²² Girolamo Pio Saccheri (1821-1894) devint en 1872 secrétaire de la Congrégation de l'Index. En 1889, il démissionna et fut transféré à Constantinople (Limogé?), où il mourut. En 1877, il était considéré comme « d'idée modérée » (WEBER, *Kardinäle*, comme note 97, 748); en 1875, il écrivit un votum agressif contre l'évêque libéral Martini. Cfr MARTINA, *Pio IX (1867-1878)* (comme note 43), 285-288.

¹²³ Dans l'héritage littéraire de Haringer (cfr note 120) se trouve une liste « In S. Congregatione Indicis de sequentibus libris votum scripsi » rédigée de la main de Haringer. Sur deux pages, l'auteur y énumère les titres de 31 livres avec de brèves indications sur l'issue de la procédure. Le Père A. Sampers, que je remercie en cet endroit, a cédé gracieusement à l'auteur une copie de cette liste sur laquelle il faudra revenir à un autre endroit.

plus grand secret et qui est présentée ici pour la première fois. Le votum porte un jugement sur un écrit du canoniste Johann Friedrich von Schulte, qui avait passé à l'Eglise vieille-catholique, concernant le célibat obligatoire. L'écrit fut rédigé en 1876 pendant les discussions qui précédèrent l'abolition de la loi du célibat dans l'Eglise vieille-catholique, qui fut décidée en 1878. Schulte, qui était laïc, plaida en 1876 pour l'abolition de la loi tandis que quelques prêtres vieux-catholiques se prononcèrent en faveur de son maintien. Parmi eux figuraient les professeurs de théologie de Bonn Franz Heinrich Reusch et Joseph Langen¹²⁴.

L'expertise élaborée par Haringer pour la Congrégation de l'Index, qui témoigne d'ailleurs de la connaissance d'une recension du livre de Schulte par Langen, ne donne pas un résumé de tout l'ouvrage, mais n'en extrait sur 90 lignes que quelques thèses de Schulte qui lui paraissent plus particulièrement sujettes à caution: La loi du célibat a été introduite au Moyen Age pour placer le clergé sous la coupe de la hiérarchie; la loi n'est pas biblique; elle est injuste et nuisible. Conclusion: elle devrait être abolie chez les Vieux-catholiques. Il est intéressant de noter que Haringer ne produit aucune preuve pour réfuter les arguments et les thèses de Schulte. Il ne cite pas non plus aucun passage biblique ni aucun texte conciliaire qui permettraient de conclure à la nécessité de la loi du célibat. Haringer critique Schulte parce que celui-ci cite une phrase du Concile de Trente et affirme que l'énoncé du Concile concernant l'expression « coelibatus » n'est pas couvert par la bible. Haringer n'entreprend rien pour réfuter cette affirmation. Son expertise pour la Congrégation de l'Index se répand en injures et s'indigne, mais n'argumente pas. Son votum finit par la demande que les Cardinaux de la Congrégation de l'Index condamnent le livre de Schulte parce que rien que son thème témoigne d'intentions très suspectes, parce que son auteur est un hérétique notoire, parce qu'il fausse l'Écriture sainte, méprise les conciles et offense le Pape¹²⁵.

¹²⁴ Cfr Johann Friedrich von SCHULTE, *Der Altkatholizismus. Geschichte seiner Entwicklung, inneren Gestaltung und rechtlichen Stellung in Deutschland. Aus den Akten und anderen authentischen Quellen dargestellt.* Giessen 1887; réimpression Aalen 1965, 629 et 641 s. avec des détails sur les recensions de F.H. REUSCH dans *Theologisches Literaturblatt* 1876 et de Josef LANGEN dans *Deutscher Merkur* 1876 du livre: Johann Friedrich von SCHULTE, *Der Zölibatszwang und dessen Aufhebung.* Bonn 1876. On y trouve à la page 29 s. la discussion autour du texte du Concile de Trente qui sera mentionnée plus loin. Cfr Anonyme [= Matthias Joseph SCHEEBEN], *Altkatholischer Zölibatssturm.* Dans: *Periodische Blätter* 8 (1876), 115-125, 135-215.

¹²⁵ Un exemplaire pour usage interne et réservé exclusivement aux consultants et Cardinaux (« Eminentissimi Patres ») de la Congrégation de l'Index est conservé dans

Der Cölibatszwang und dessen Aufhebung gewürdigt von Dr. Job. Friedrich von Schulte.

Latine: De coelibatu coacto et eius abrogatione: auctore D. Iohanne Friderico de Schulte. Bonnae 1876.

EMINENTISSIMI PATRES

Fridericus de Schulte longe lateque tristissimam famam sibi comparavit, uti Emis Patribus plane notum est. Pluries iam haec s. Indicis Congregatio scripta ab eo contra Concilium Vaticanum et disciplinam Ecclesiae examinavit et condemnavit. Est enim iste Schulte propugnator maxime eruditus sectae sic dictae veterum catholicorum, a guberno Borussiaco in universitatem Bonnensem vocatus, ut ibi ius canonicum doceret. Aliquando enim ius canonicum valde laudatum publicaverat, nunc vero omnia iura Ecclesiae negat, et gubernio tyrannico Borussiae plenam potestatem in Ecclesiam attribuit. In comitiis generalibus imperii Germanici ad persecutionem catholicorum pessimis suis consiliis instigavit, et tum publice, tum privatim, tum voce, tum scriptis sanctae Matri Ecclesiae damna afferre studet.

Novissime librum publicavit supra notatum, in quo per 96 paginas damna coelibatus, iniustitiam legis, opportunitatem et necessitatem eiusdem legis abrogandae probare vult: qua occasione s. Gregorius VII uti usurpator iurium potestatis civilis, superbus, rebellis blasphematur. Praxis Ecclesiae Graecae, quae uxoratos ad sacerdotium admittit, laudatur, attamen ista indulgentia ipsi non sufficit; vult, ut etiam sacerdotes non uxorati matrimonium inire possint. Dominus iam in paradiso legem naturae promulgavit: *Crescite et multiplicamini*, ac nemini iuxta Schulte licet, istam legem generalem abrogare aut limitare. Non erubescit adducere textum Concilii Tridentini

l'Archivio Segreto Vaticano, Segreteria di Stato 1877, 18, feuille 24 s. et se trouve utilisé ici. Ce votum sans date de Haringer cite la recension de Langens du 19 février 1876; d'après cela il fut écrit à la fin de février 1876, puis imprimé et discuté, et un décret de la Congrégation de l'Index du 6 mars 1876 mit l'ouvrage de Schulte à l'index. Cfr Joseph HILGERS, *Der Index der verbotenen Bücher in seiner neuen Fassung dargelegt und rechtlich-historisch gewürdigt*. Fribourg en Br. 1904, 370. La même année, Haringer écrit un votum secret concernant un livre de Langen, qui fut mis à l'index le 4 septembre 1876 (cfr *ibid.*) et réussit à identifier la sigle «L.» de l'auteur re la recension comme étant l'initiale de Langen. Concernant la position de Langen, Haringer se trompa; ce n'est pas Langen mais Reusch qui, en 1876, était vicaire général de l'évêque vieux-catholique Reinkens de Bonn. Cfr ÜRS KÜRY, *Die Altkatholische Kirche* (Die Kirchen der Welt, 3). Stuttgart 1978, 500 s.

sess. XXIV can. 10 de sacram. matrim. « Si quis dixerit, statum coniugalem anteponendum esse statui virginitatis vel coelibatus, et non esse melius ac beatius manere in virginitate aut coelibatu quam iungi matrimonio, anathema sit. ». Iste textus aperte Schultium condemnat: at Schulte iam adeo progressus est, ut hoc decretum Concilii ee anathema contemnat. Hanc doctrinam, ait, minime invenies apud s. Paulum, qui I Cor. VII. 38 de virginibus tantum loquitur, non de viris: quin imo vult, *ut Episcopus sit unius uxoris vir*. Errares tamen, si crederes, auctorem velle, ut etiam Episcopus sit uxoratus: nam pag. 91 dicit, Episcopum quidem uxorem ducere posse, attamen eo in casu oportere, ut officio suo renuntiet, non quidem, quia s. Scriptura Episcopis matrimonium interdicit, sed propter exemplum Ecclesiae Orientalis. Sacerdotibus vero matrimonium commendat cum textu s. Pauli I Cor. VII. 9. *Melius enim est nubere quam uri*. Sic Schulte sacram Scripturam ad suos perversos fines allegat eaque abutitur: sic canones Concilii Tridentini vilipendit: sic sanctos Pontifices, Gregorium VII, Innocentium III, Bonifacium VIII aliosque usque ad Ssmum Dominum et Patrem nostrum Pium IX opprobriis insultat.

Lex coelibatus, dicit, eum tantum in finem introducta est, ut hierarchia habeat servos et auxilarios, quorum opera omnis potestas saecularis in plenam servitutem Ecclesiae redigatur: hic erat scopus Pontificum per totum medium aevum, et anno 1870 hoc opus coronatum est, cum Pius IX divinas potestates sibi adscripsit et decrevit.

Liber Ioannis Schulte a catholicis cum despectu acceptus est: sed, quod mirum, etiam ab haereticis, qui veteres catholicos se dicunt, vituperatus est. Monachii in Bavaria isti veteres ephemeridem publicant, quam Mercuriam germanicam vocant, et in ista num. 8 diei 19 Februarii currentis anni 1876 legitur critica libelli professoris Schulte, ex civitate Bonna data et Littera L. signata. Opinari licet, professorem Langen, qui se Vicarium generalem pseudoepiscopi Reinkens vocat et Bonnae vivit, auctorem esse istius censurae. Dicit Censor, lamentandum esse, quod quaestio de coelibatu hoc tempore belli mota est: nam si coelibatus abrogatur, causa veterum catholicorum grave curreret periculum et forte penitus in ruinam ageretur. Dicerent enim catholici, sacerdotes veteres ea tantum de causa Concilio Vaticano se opponere, quia mulieres quaerunt, non vero propter principia vel propter amorem veritatis. Negandum non est, coelibatum semper in Ecclesia in summo honore fuisse habitum et ideam pulchram praesentare. Quapropter abrogatio coelibatus dici non posset reformatio, et catholici riderent de simili reformatione. Si abrogaretur

coelibatus actum esset de progressu causae veterum catholicorum.

Quae pauca de isto libello dixi mihi sufficere videntur ad ferendam sententiam condemnationis. Ipsa materia libri iam satis pessimum finem indicat: auctor est notorius haereticus et acerrimus Ecclesiae inimicus. Pervertit sensum sacrae Scripturae, vilipendit sacrosanctum Concilium Tridentinum nec non Lateranense IV et Vaticanum, iniuriis et opprobriis insultat summos Pontifices et Sanctos Ecclesiae. Unde sine dubio in Indicem mittendus est.

Sacram purpuram summa cum reverentia exosculans sum

EE. VV. RR.

Humillimus Obedientissimus Servus
Michael Haringer Cong. SS. Red.
Consultor.

10. - *Deux protecteurs: Haringer pour Fr. X. Kraus, Schauf pour M. J. Scheeben*

Dans un cas au moins, Haringer n'a pas, comme pour Schulte, demandé la condamnation du livre dénoncé, mais favorisé une nouvelle édition. Il s'agit ici de l'historien de l'Eglise bien connu Franz Xaver Kraus, auteur d'un manuel d'histoire ecclésiastique¹²⁶. Kraus fait partie des représentants d'un catholicisme libéral qui cherchaient à réconcilier la papauté d'après 1870 avec les gouvernements établis et les idéaux bourgeois. Au moins durant les premières années du pontificat de Léon XIII, qui commença en 1878, cette tendance rejoignait quelques intérêts à la Curie, par exemple le désir d'en finir avec le kulturkampf. Des objectifs contradictoires dans la politique vaticane, en particulier en ce qui concerne la question romaine, et dans la politique doctrinale, favorisèrent une influence croissante des Jésuites et de leurs élèves qui entre autres menaient une lutte acharnée contre Kraus. Sans être un libéral, mais à cause de sa rivalité traditionnelle contre l'Ordre d'Ignace de Loyola, Haringer fut poussé à assumer le rôle d'un protecteur de Franz Xaver Kraus. Durant les années 1881-1882 et plus tard, Kraus fut toujours à nouveau considéré comme candidat à différents sièges épiscopaux en Allemagne. Pour empêcher une pareille nomination, des adver-

¹²⁶ Cfr WEBER, *Liberaler Katholizismus* (comme note 4).

saires intéressés déclenchèrent contre lui une procédure auprès de la Congrégation de l'Index. Il semble que, derrière cette campagne, se dissimulait le politicien trévirois du parti du Centre et « chapelain de la presse » Georg Friedrich Dasbach¹²⁷. Au plus tard à partir de 1882, les signes avant-coureurs de la tempête contre Kraus commencèrent à s'amonceler. Le Jésuite Hartmann Grisar qui vivait à Innsbruck et qui était originaire de la même région que Dasbach, écrivit une recension tout à fait négative d'un livre de Kraus, tandis que l'ami d'études de Dasbach au Germanicum, J. Schröder, préparait une brochure contre Kraus¹²⁸. Le 5 février 1883, Kraus notait dans son journal: « Hier le Père Haringer de Sant'Alfonso de Rome qui fait le plus souvent fonction de Consulteur de la Congrégation de l'Index pour les livres allemands, m'écrivait que le Cardinal Hergenröther veut mettre mon Histoire ecclésiastique à l'index, sous prétexte qu'elle donne raison au gouvernement de la Prusse dans sa lutte contre l'Eglise »¹²⁹.

Il est possible que, au début de 1870 ou en 1882, Haringer avait appris à connaître Kraus à Rome. A présent, il voulait le mettre à l'abri des intrigues qui se tissaient contre lui et il devint son protecteur à Rome. Haringer écrivit à Kraus que lui-même avait à plusieurs reprises été mêlé à des querelles avec des Jésuites, par exemple auprès de la Congrégation de l'Index à l'occasion de procédures contre les Jésuites français Cros et Ramière¹³⁰. Les écrits

¹²⁷ Cette supposition de l'auteur doit encore être fondée, d'autant plus que les études concernant Kraus et Dasbach sont muettes à ce sujet. Cfr Ulrich FOHRMANN, *Trierer Kulturkampfpolitik im Bismarckreich. Leben und Werk des Presskaplans Georg Friedrich Dasbach*, Trèves 1977.

¹²⁸ La recension de Hartmann GRISAR dans la Zeitschrift für katholische Theologie, publiée à Innsbruck 6 (1882) 737-774. Dans la maison d'édition de Dasbach parut: Joseph SCHRÖDER, *Der Liberalismus in der Theologie und Geschichte. Eine theologisch-historische Kritik der Kirchengeschichte des Professors Dr. F. X. Kraus*, Trèves 1883. Schröder, qui enseignait à ce moment au séminaire de St Trond (Belgique), y ménagea l'admission du demi-frère de Dasbach Joseph Keil. Concernant Joseph Schröder (1849-1903), cfr Eduard HEGEL, *Geschichte der Katholisch-theologischen Fakultät Münster 1773-1964*. Vol. 1-2. Münster 1966-1971, ici vol. 2, 87 s.; concernant le Dr Joseph Keil (1863-1916), plus tard copropriétaire de la Paulinus-Druckerei de Dasbach, cfr FOHRMANN, *Dasbach* (comme note précédente), 161 s.

¹²⁹ KRAUS, *Tagebücher* (comme note 88), 454. Kraus y poursuit: « Ainsi donc les Jésuites auraient réussi leur entreprise, du moins pour le moment, après que leur P. Grisar, par une recension de mon manuel dans la Zeitschrift für katholische Theologie d'Innsbruck, aura donné le mot d'ordre d'une chasse à courre qui traverse toute la presse panphlétaire ultramontaine. ». Ibid. 277-283 concernant le séjour de Kraus à Rome en janvier/février 1870 (avec visite à Sant'Alfonso, 282) et en mars/avril 1882 (445-448).

¹³⁰ Le Jésuite Cros écrivit des hagiographies et des récits de miracles « documentés », par exemple son entretien avec la voyante de Lourdes, Bernadette Soubirous en octobre 1865. L[éonard]-Jos.-Marie CROS, *Histoire de Notre-Dame de Lourdes d'après les documents et les témoins*. 2e édition Paris 1926, vol. 3, 178-181. Un livre, que Haringer qualifie de « laxiste » reflète les contraintes de confesseurs d'internats compatissants face aux

de ces deux auteurs furent préservés de l'index parce que les consultants jésuites de la Congrégation de l'Index les défendirent et les protégèrent. Certes, les deux auteurs durent, pour ainsi dire par un arrangement à l'amiable, accepter des changements et en tenir compte lors d'une nouvelle édition. C'est précisément ce procédé que Haringer allait adopter plus tard comme protecteur de Kraus et qui aura pour effet que l'ancienne édition de l'« Histoire de l'Eglise » ne fut pas mise à l'index et qu'une nouvelle édition amendée put voir le jour.

Dans sa lettre à Kraus, Haringer décrit ses altercations avec les Jésuites et prend ostensiblement ses distances par rapport à eux. Les paroles de Haringer illustrent d'une manière très expressive deux tendances qui se faisaient concurrence à la Curie de Léon XIII¹³¹:

« Votre lettre m'a fait clairement comprendre que seuls les Jésuites ont ainsi circonvenu le Cardinal Hergenröther, soit par l'article de Grisar dans la revue d'Innsbruck, soit par des lettres privées. Lorsque Léon XIII a créé Hergenröther Cardinal, il le mit en garde contre une trop grande amitié avec les Jésuites. Mais Hergenröther est toujours entouré de Jésuites; ils ne le lâchent plus. De plus, votre Histoire ecclésiastique fait concurrence à la sienne¹³². Ainsi n'auront-ils pas manqué de combler la sienne d'éloges et de rabaisser la vôtre. Je ne lis pas la revue d'Innsbruck, mais plus d'une fois on m'a informé de stupidités dont ils s'y déchargent. C'est ainsi qu'un Père m'écrivit juste il y a quelques jours que le P. Müllendorf, un ancien du Germanicum, qui a causé beaucoup d'ennuis à l'évêque

tribulations sexuelles des séminaristes à l'âge de la puberté: L.-J.-M. CROS, *Le Confesseur de l'enfance et de la jeunesse*. 3e éd. Toulouse 1877 (l'auteur a pu consulter cette édition dans un exemplaire de la bibliothèque universitaire de Sarrebruck, mais pas la 2e édition Toulouse 1873 qui, aux dires de Haringer, fit scandale). Cfr C. LAPLATTE, *Léonard Cros (1831-1913)*. Dans: *Dictionnaire de Biographie française* 9 (1961), 1281. Le second Jésuite était H. Ramière. En 1870, il avait été solennellement loué par un bref pontifical à cause du livre réactionnaire « Les doctrines romaines sur le libéralisme » (Paris 1870; on y trouve le bref avant la page I). Il dut introduire des changements dans son: « L'apostolat de la Prière. Ligue du Coeur de Jésus » (6e édition Toulouse 1873). Il y eut une 7e édition posthume du livre parue en 1888. Cfr Pierre VALLIN, *Le Père Henri Ramière (1821-1884)*. Dans: *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* 86 (1984), 24-34; Ermanno PASCOTTO, *Il centenario della morte del P. Henri Ramière († 1884) e la formula di consacrazione al S. Cuore promulgata da Pio IX*. Dans: *Pio IX* 13 (1984), 256-263. Les deux auteurs ne disent rien sur ce que rapporte Haringer.

¹³¹ La lettre de Kraus à Haringer n'est pas connue. La lettre de Haringer à Kraus, dont nous publions ici un extrait, a été écrite de sa propre main à Rome le 8 février 1883. Elle se trouve dans la bibliothèque de la ville à Trèves, héritage littéraire Kraus.

¹³² Cfr Joseph HERGENRÖTHER, *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte*. Vol. 1-3. Fribourg en Br. 1876-1880; Johann P. Kirsch prépara de 1902-1925 la 4e-6e édition. L'édition italienne (vol. 1-7), Florence 1904-1923) fut préparée par le Jésuite E. Rosa.

de Luxembourg¹³³, défend la thèse que les mariages, dans lesquels le Pape dispense in radice, ont été valides dès le début parce que le Pape avait d'avance l'intention de dispenser dans tous les cas où la dispense in radice serait demandée. Mais c'est là une chose absolument absurde, car dans ce cas il n'y aurait plus besoin de dispense. Comme on sait, le Saint-Siège a déclaré que la dispense est valide si la copula incestuosa est passée sous silence. Mais Ballerini enseignait le contraire, même après la publication du plus récent document, et comme un élève de Ballerini a défendu cette opinion à Prague, j'ai dénoncé celle-ci, à la suite de quoi le Saint Office a publié à nouveau le décret¹³⁴. Et pourtant un ancien du Germanicum enseigne à Linz que ce décret ne change rien à la doctrine¹³⁵. Comme vous le savez, nous avons eu une grave dispute avec la morale de Ballerini. En deux forts volumes — *Vindiciae Alphonsianae* — nous avons défendu saint Alphonse contre Ballerini, mais les Jésuites et leurs amis, surtout les anciens du Germanicum, continuent à défendre le laxisme de Ballerini contre saint Alphonse.

Saint Alphonse lui-même écrit dans ses lettres encore inédites que, en beaucoup de questions importantes de la dogmatique et de la morale, comme pour la doctrine de la grâce et le probabilisme, il s'écarte des positions des Jésuites. A l'Index aussi, j'ai eu à soutenir un combat contre les Jésuites. Le livre du Jésuite Cros « Le confesseur de la jeunesse » a été dénoncé pour cause de laxisme. Moi-même et un autre professeur romain avons écrit des exper-

¹³³ Après avoir étudié à Rome, Julius Müllendorf (1835-1911) fut vicaire à Luxembourg; en 1972, il entra chez les Jésuites, puis fut directeur de conscience et professeur de théologie morale. Il publia environ 150 titres, entre autres: *Methode zur Auffindung der Ehehindernisse bei mehrfacher Blutsverwandtschaft*. Graz 1888 (avait paru auparavant dans le « *Kölnner Pastoralblatt* » de Scheeben). Cfr Jules MERSCH, *La famille Mullendorff. Jules Mullendorff*. Dans: *Biographie Nationale du pays de Luxembourg* 1951, 317-327; KOSCH, *Kath. Deutschland* (comme note 2) vol. 2, 3098. L'évêque Nicolas Adames (1813-1887) prit sa retraite à Luxembourg à cause des conflits qui se développèrent autour de la visionnaire Klara Moes. Cfr *Die Bischöfe* (comme note 53), 4 s.

¹³⁴ L'identité de cet élève de Ballerini à Prague n'a pas pu être établie. Le 1er août 1866 le Saint-Office publia un décret ambigu concernant la dispense de l'empêchement de mariage de la consanguinité: La dispense était invalide si des relations sexuelles (« inceste ») avaient eu lieu avant ou après (!) la demande de la dispense. A la suite de la dénonciation de Haringer, le Saint-Office ratifia ce décret par une nouvelle décision du 1er février 1882: *Acta Sanctae Sedis* 14 (1882), 431 s., mais, à cause du dommage qui en avait résulté pour les personnes concernées et de la pression des évêques, révoqua ce décret: Lettre circulaire du Saint-Office du 25 juin 1885: *Ibid.* 18 (1885) 207 s. *Codicis Juris Canonici Fontes*, Cura Petri GASPARRI, Vol. 4 Typis Vaticanis 1951, 422 s.

¹³⁵ En 1883 enseignaient au séminaire diocésain de Linz deux anciens du Germanicum Martin Fuchs (1843-1919) et Matthias Hiptmair (1845-1918), le premier la théologie dogmatique et le second l'histoire de l'Eglise et le droit canonique. Cfr KOSCH, *Katholisches Deutschland* (comme note 2), vol. I, 876 s. et 1606 s.

tises en vue de sa censure. Mais le Jésuite Angelini¹³⁶ embrassa avec un grand zèle la cause du P. Cros. Là dessus, un troisième théologien dut encore écrire un votum, et comme celui-ci se prononça également en faveur de la condamnation, les Cardinaux instituèrent une commission chargée de noter les passages scandaleux. Franzelin était le président de cette commission. On défendit au P. Cros de vendre l'édition parue et il dut envoyer ici pour examen les corrections effectuées avant de pouvoir faire paraître la nouvelle édition. — J'avais également à censurer le livre du P. Ramière; lui aussi dut effectuer différents amendements. Il est normal après cela que je ne sois pas bien vu auprès des Jésuites. Malheureusement, un grand nombre de catholiques s'empressent de prendre parti en faveur de tout ce que les Jésuites écrivent. En Allemagne, ils ont pris en bail presque toutes les revues catholiques, et des articles en leur défaveur n'y sont pas acceptés. L'opinion du P. Tarquini que les concordats ne sont pas des traités bilatéraux a fait beaucoup de tort¹³⁷. A Rome aussi, elle fut blâmée de différent côtés. Les deux canonistes De Angelis et Nardi qui sont morts entre-temps¹³⁸, m'en ont parlé en termes très sévères. Comme Tardini n'a pas tardé à devenir Cardinal après la publication de son livre, on a prétendu que c'est à cause de cela qu'il l'est devenu¹³⁹. Mais ceci n'est pas vrai. Il arrive souvent que des Consultants du Saint Office deviennent Car-

¹³⁶ Concernant Antonio Angelini Rota SJ (1809-1892), épigraphiste, consultant de la Congrégation de l'Index, cfr Edmond LAMALLE, A.A. Rota. Dans: *Enciclopedia Cattolica* 1 (1948), 1243.

¹³⁷ Concernant Camillo Tarquini SJ (1810-1874), professeur de droit canonique au Collège romain, 1873 Cardinal, cfr Christoph WEBER, *Eine kirchenpolitische Denkschrift von Franz Xaver Kraus (1874) und der Streit um die Rechtsnatur der Konkordate*. Dans: *Römische Quartalschrift* 67 (1972), 83-116.

¹³⁸ Concernant Filippo De Angelis (1824-1881), professeur de droit canonique à S. Apollinare à Rome, cfr La Pontificia Università Lateranense. Profilo della sua storia, dei suoi maestri e dei suoi discepoli. Rome 1963, 209. Concernant Francesco Nardi (1808-1877), auditeur de la Sacrée Rote Romaine, cfr Silvio FURLANI, *Francesco Nardi*. Dans: *Enciclopedia Cattolica* 8 (1952) 1652. Tous les deux furent consultants de la Congrégation de l'Index.

¹³⁹ A propos de ce détail intéressant, Haringer écrivit à la visionnaire Beck en 1873: « Chère Louise, [...] Parmi les 11 Cardinaux en instance d'être nommés, il n'y a rien d'important [...] Le Jésuite Tarquini était très apprécié du Cardinal Reisach. On dit de lui qu'il a une grande vénération pour saint Alphonse; il doit être âgé d'environ 70 ans. Il a publié une étude sur les concordats, qui a donné occasion à beaucoup de disputes et que je considère comme très nuisible. Il prétend, en effet, que les concordats ne sont pas des contrats bilatéraux, mais des privilèges accordés par le Pape et qu'il peut de nouveau retirer, alors que son adversaire, un professeur romain nommé De Angelis affirme que les concordats sont des contrats qui lient aussi bien le Pape que les princes. Ils peuvent être supprimés quand une partie ne se tient pas à ses obligations. En Allemagne et, pour autant que je sache, également en Bavière, on a déjà commencé à affirmer que les concordats ne sont pas des contrats bilatéraux: Si le Pape ne se considère pas comme obligé de les observer, les princes n'y sont pas non plus tenus et ils peuvent les supprimer.

dinaux après plusieurs années de travail¹⁴⁰. Durant ces derniers temps, c'était le cas pour les Conventuels Orioli et Panebianco de même que pour le Barnabite Bilio. La même chose était prévue pour l'Augustin Cretoni, mais il mourut auparavant, à la suite de quoi Martinelli devint Cardinal. Nous autres Rédemptoristes devons toujours souffrir persécution en tant qu'affiliés des Jésuites. Mais, comme les faits le prouvent, nous n'avons absolument rien de la mentalité des Jésuites.

Récemment, les Jésuites ont voulu faire accéder un Père luxembourgeois du collège d'Innsbruck au siège épiscopal de Luxembourg¹⁴¹. Le Cardinal Franzelin s'engagea en ce sens. Comme la chose n'aboutit pas, ils ont essayé de faire évêque un Dominicain, contre lequel l'évêque avait mené un procès¹⁴² « Franzelin obtint que la majorité des Cardinaux de la Propagande lui donnèrent leurs voix. Naturellement, le Dominicain devrait témoigner de la reconnaissance aux Jésuites. Mais le Saint-Père ne donnera pas son assentiment. Les Jésuites en veulent à l'évêque de Luxembourg parce qu'il s'est opposé à eux lorsqu'ils ont voulu s'établir à Luxembourg et y ériger une résidence de grand style. Des prêtres de Luxembourg qui ont étudié au Germanicum, sont les agents des Jésuites contre l'évêque ».

Kraus a sans doute compris les informations de Haringer en ce sens que dans celui-ci s'incarnait une nouvelle victime ou du

Probablement, sa nomination comme Cardinal sera une occasion d'affirmer que, par cette promotion, le Pape a voulu récompenser les principes de Tarquini comme étant authentiquement romains. Déjà le Saint Père a adressé une lettre de louange à Bondi qui a écrit dans le même sens que Tarquini, mais au fond cela ne signifie pas grand chose. — Le nouveau Cardinal Martinelli, âgé de 53 ans, est un homme très modeste; j'ai appris à le connaître comme consultant de la Congrégation de l'Index. Il ne s'attendait pas du tout à sa promotion. [...] Je vous prie de ne pas m'oublier en la sainte fête de Noël. Votre très humble frère Michael»: Haringer à Louise Beck, lettre manuscrite, Rome le 17 décembre 1873, Dans: Archives générales CSSR Rome, H.L. (Direction supérieure) Ve fasc. Haringer et Louise.

¹⁴⁰ Concernant la chance des consultants du Saint Office de devenir Cardinaux, cfr WEBER, *Kardinäle* (comme note 97), 253 s. Ibid. (registre) à propos des Cardinaux à mentionner: les Conventuels franciscains Antonio Francesco Orioli (†1852) et Antonio M. Panebianco (†1885), ainsi que Luigi Bilio (†1884) et Tommaso M. Martinelli (†1888). La nomination de Martinelli était considérée comme énigmatique, comme « inspirée au Pape en songe » (ibid. 258); Haringer donne cependant une explication plausible. Concernant Nicola Cretoni (†1873), consultant du Saint Office, cfr David Aurelius PERINI, *Bibliographia Augustiniana cum notis biographicis. Scriptores itali.* Vol. 1-4. Florence 1929-1937, ici vol. 1, 273 s. Haringer est dans l'erreur au sujet d'Orioli, parce que celui-ci n'a jamais été consultant du Saint Office.

¹⁴¹ Il s'agit en fait de Nikolaus Nilles (1828-1907), ancien du Germanicum, Jésuite à partir de 1858, professeur de droit canonique à Innsbruck. Cfr. Österreichisches Biographisches Lexikon 1815-1950. Vol. 7. Vienne 1978, 132; Jean MALGET (Coord.), *Dominik Henges. Briefe an P. Nikolaus Nilles SJ*, Innsbruck. 1. Folge. Als Manuskript gedruckt. S.a. Luxembourg 1990 (15 lettres de Henges 1871-1872).

moins un critique du parti des Jésuites qui gagnait du terrain. Ainsi naissait une « solidarité dans l'infortune » entre ces deux hommes de tendances différentes: Un catholique libéral, qui méprisait l'ultramontanisme, entra en coalition avec un zélateur ultra-papal pour lequel le libéralisme prenait figure de diable incarné. Cette alliance dans le malheur aboutit à un résultat sensationnel, du moins si on le compare aux affaires de mise en cause doctrinales sous Léon XIII. Le tandem Haringer et Saccheri, donc le Consulteur expert dans les affaires allemandes et le fonctionnaire bureaucratique, réussirent à empêcher la condamnation du livre de Kraus et à rendre possible une nouvelle édition corrigée.

La résultat de l'histoire complexe de la genèse de cette nouvelle édition représentait pour Kraus un mélange de *sacrificium intellectus* (c'est ce que disait la critique des libéraux et surtout celle des vieux-catholiques) et de victoire sur ses adversaires. Ceux-ci se sentaient désavoués et à beaucoup de points de vue avec raison, car ils avaient dénoncé un libéralisme qui jusque là avait toujours été condamné par Rome. Voilà que le Saint-Siège humiliait les dénonciateurs par une « approbation » de l'édition amendée de l'« Histoire de l'Eglise ». Dépités, les ultramontains ne tardèrent pas à déclencher une violente diatribe contre Kraus; même le Pape se trouvait indirectement critiqué. Le Saint-Siège avait tout simplement abandonné ses combattants qui ne misaient sur rien davantage que sur Rome, comme des vassaux qui sont trompés par leur propre seigneur et qui n'ont pas l'alternative de se chercher un autre pa-

¹⁴² Concernant l'élection épiscopale de Luxembourg, Haringer a probablement été informé par le Père Adam Pfab: « Le Père Pfab, provincial de la province romaine des Rédemptoristes, disait, il y a quelques jours, qu'un Dominicain avait été élu. La Congrégation de la Propagande a pris ses décisions, et son secrétaire, Mgr Domenico Jacobini, a soumis le résultat au Saint Père. Celui-ci a retenu les actes, comme il fait souvent, et s'est réservé la décision ». Lettre du Recteur du Germanicum, Andreas Steinhuber SJ à un ancien du Germanicum Dominik Hengesch du 16 octobre 1882, dans: Jean MALGET, *Jean Joseph Koppes. Bischof von Luxemburg 1883-1918. Ein Beitrag zur Bischofswahl in Luxemburg.* [Luxembourg] 1984, 10 s. Jean Baptiste Scheer (1830-1907), Dominicain luxembourgeois à Venlo, était considéré comme élu (ibid. 35). Scheer avait été mis en avant par l'intrigant Dominik Hengesch (1844-1899), qui avait été déposé par l'évêque en 1881 à cause de l'affaire Klara Moes. A propos du séminaire de Luxembourg, dont les professeurs enseignaient trop à la manière de leurs collègues allemands: « Un seul d'entre eux (Mr Hengesch) suit la méthode scolastique, malheureusement il paraît en abuser pour nourrir l'esprit d'orgueil et d'arrogance et pour miner l'autorité de ses collègues et même de l'évêque. Soit dit en passant, que, disciple de Ballerini, il est le défenseur et le propagateur acharné de ses opinions »: Rapport de l'Internonce de La Haye Agapito Parnici à la Congrégation de la Propagande du 6 octobre 1881 (ibid. 45); cfr Leo MONTANUS [= Matthias TRESCH], *Aus dem Tagebuch einer hysterischen Nonne, oder: Wie das Wundermädchen Klara Moes (1832-1895) Luxemburger Bischöfe stürzte und auf den Thron brachte. Auch ein Kapitel Kirchengeschichte.* Francfort 1912, 31 s. et plus souvent.

tron. Haringer n'a plus vécu cette nouvelle phase de la querelle, durant laquelle la presse de Dasbach donnera le ton.

De ces ultramontains dépités et furieux faisait également partie Matthias Joseph Scheeben de Cologne. Il a écrit beaucoup et sur un ton acerbe contre Kraus. Christoph Weber l'a fait remarquer¹⁴³, après que le savant spécialiste des études sur Scheeben, Heribert Schauf n'a sans doute pas considéré ce thème comme opportun, en tous cas ne l'a pas mentionné.

Dans ses lettres au recteur du Collège germanique de Rome, Scheeben soupçonne que ce n'est pas la Congrégation de l'Index qui aurait officiellement et en tant qu'institution laissé passer la nouvelle édition de l'ouvrage de Kraus, mais que le seul responsable est le censeur Haringer. A cause de cette percée personnelle de Haringer, ce « coquin » de Kraus, ce « serpent », pourrait désormais railler la Congrégation de l'Index. C'est dans ce sens que Scheeben écrivit fin octobre 1887 à Rome¹⁴⁴:

« Mon cher et vénéré Père!

Il faut que je vous dérange à cause de la nouvelle édition de l'Histoire de l'Eglise de Kraus. En effet, le laisser-passer donné par la Sacrée Congrégation de l'Index est mis à profit par l'éditeur pour recommander le livre en le déclarant muni d'une "approbation des

¹⁴³ Cfr *Liberaler Katholizismus* (comme note 4), 20 s. Dès avant le « Nomenclator » de Hugo Hurter qui y est mentionné, Franz Binder avait indiqué Scheeben comme étant l'auteur de l'article. Franz BINDER, *Viertes Register zu den Historisch-politischen Blättern*, Band LXXXII bis CXI (1878-1893). Munich 1893, 54 (sous le mot « Kraus »). Le texte anonyme de la critique acerbe de Scheeben à propos de la nouvelle édition de Kraus, « approuvée » par la Congrégation de l'Index, parut sous le titre: *Zur Kritik einer verbesserten Kirchengeschichte*. Dans: *Historisch-politische Blätter* 102 (1888), 260-286, 342-360, 434-443, 525-531, 661-669. Le texte ne parut complet qu'après la mort de Scheeben. Binder, le rédacteur des « Blätter », supprima de l'article de Scheeben quelques « expressions acerbes », tout en concédant que « Monsieur Kraus n'a que ce qu'il mérite! ». Lettre de Binder à Jörg, sans date (juillet 1888) dans: Joseph Edmund JÖRG, *Briefwechsel 1846-1901*. Bearbeitet von Dieter ALBRECHT, Mayence 1988, 508.

¹⁴⁴ Lettre de Scheeben au Père Friedrich Schröder SJ, à ce moment recteur du Germanicum, rédaction autographe, Cologne le 23 décembre 1887, Archives du Collège Pontifical Germanique, Rome, Lettres du 19^e siècle, Scheeben. La lettre porte la remarque suivante: « répondu le 4 février 88 ». Cette réponse nous est inconnue. Scheeben fait allusion à sa campagne de presse anonyme contre Kraus, qui a cependant été inaugurée par Dasbach. Cfr sa « *Trierische Landeszeitung* », 13^e année, N° 228 du 20 août 1887, Deuxième feuille: « Die 3. Auflage der Kirchengeschichte vom Prof. Dr. Kraus » (4 colonnes) et N° 229 du 22 août 1887 (5 colonnes); N° 308 du 9 novembre 1887, première feuille: « Die "Approbation" der Kirchengeschichte von Prof. Dr. Kraus » (2 colonnes). Tous les articles parurent sur la première page comme articles de fond. Il faut de plus attribuer à Scheeben l'article anonyme, *Curiosa*. Dans: *Periodische Blätter* 6 (1876) 524-527 (sur les « bévues » et la « superficialité » de l'« Histoire de l'Eglise » de Kraus).

plus hautes autorités ecclésiastiques” et urger ainsi son introduction dans les institutions d’enseignement, chose déjà en partie réalisée. C’est pourquoi j’ai écrit récemment quelques remarques à propos d’une semblable recommandation et les ai envoyées au journal local d’ici (Vous les recevrez sous pli séparé), mais la clique et le public berné les ont très mal accueillies malgré leur modération. Toujours on répète que l’on en veut à Kraus et on se réfère à l’approbation romaine.

Comme le livre, malgré ses corrections *insuffisantes*, est dans tous les cas encore trop mauvais pour être remis entre les mains des jeunes gens comme manuel de classe, il faut absolument clarifier les choses. Eventuellement, j’adresserai une pétition à la Sacrée Congrégation pour lui demander de soumettre le livre à un nouvel examen. En effet, l’avant-propos ainsi que les innombrables citations des écrits les plus insignifiants sans le contrepois correspondant constituent une véritable dérision de la Sacrée Congrégation de l’Index. Mais auparavant je voudrais connaître l’état exact des faits.

1. N’est-il *pas vrai* que la deuxième édition était déjà de facto condamnée et que la sentence n’a pas été promulguée à cause de la promesse de Kraus de retirer cette édition et d’en rédiger une nouvelle expurgée?

2. Est-il vrai que le Pape a institué une commission et que celle-ci a décidé que le livre pouvait paraître malgré les attaques et les opposants? Kraus déclare, en effet, que le Saint Père lui-même s’est occupé de tous les détails par intérêt pour sa respectable personne (fripon!)! Ou bien les choses se sont-elles passées comme je le pense, à savoir que le bon Père Haringer, qui n’a pas participé à la guerre, a rédigé *tout seul* la recension et que par conséquent un seul censeur est responsable de la chose?

Il faut entreprendre quelque chose pour empêcher que, couvert par le bouclier de Rome, ce serpent ne s’insinue dans le cœur de la jeunesse et que, louée hautement de l’avoir reconnu, Rome ne soit *vilipendée*. J’ai fini un travail assez long pour le journal dans le but de me défendre contre les attaques que mes remarques m’ont values et de réagir contre le trouble de l’opinion publique. Mais je retarderai leur publication jusqu’à ce que j’aie obtenu une réponse de votre part. Naturellement, je saurai soigneusement distinguer entre ce que vous écrivez seulement pour mon information et ce qui peut être livré au public.

En attendant, je vous souhaite à vous et à tous mes amis dans votre maison une sainte fête de Noël. Avec mon affection et ma vénération de toujours

Cologne, le 23-12-87

Votre tout dévoué
D. Scheeben »

Dans son édition des lettres de Scheeben, Heribert Schauf n'a pas fait paraître cette lettre haute en couleur sur le bon Haringer et le méchant Kraus, et personne ne pouvait soupçonner qu'une pièce si importante manquait dans son édition. Dans son avant-propos, Schauf indique seulement que, à l'exception de trois, il a édité toutes les lettres de Scheeben adressées au *Germanicum*¹⁴⁵.

En 1987, Schauf déclara que, en ce temps-là, donc en 1938, alors qu'il était élève au *Germanicum*, il a dû élaguer « plus ou moins » volontairement cette lettre de Scheeben parce qu'elle aurait compromis toute l'édition¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Cfr Matthias Joseph SCHEEBEN, *Briefe nach Rom*. Herausgegeben von Heribert SCHAUF und Alfres ERÖSS. Fribourg en Br. 1939, avant-propos, sans pag. Ibid. p. 116 lettre de Scheeben au Père Schröder du 6 juillet 1888: « Hier j'ai envoyé au R.P. Steinhuber mes articles sur les dernières prestations du professeur Kraus. Je pense que l'on ne fera pas difficulté de les publier dans l'Osservatore Romano ou dans la Civiltà Cattolica. — J'ai envoyé une assez longue critique de l'Histoire ecclésiastique de Kraus aux *Historisch-politische Blätter* ». La remarque de Schauf (ibid. 135) fait erreur en identifiant « mes articles » avec la série des *Historisch-politische Blätter*. Les chercheurs n'ont pas encore identifié les articles anonymes de Scheeben parus dans les journaux, par exemple: « Ein eigenthümlicher Friedensstifter », Dans: *Kölnische Volkszeitung* N° 184 du 5 juillet 1888 (édition du matin), 2-3 (3 colonnes); Scheeben polémique contre Kraus (*Beilegung des Kulturkampfes*, article dans « *Deutsche Rundschau* » contre le parti du Centre): « Cela seul suffit à démontrer que sa participation à l'oeuvre de la paix est plutôt une entreprise odieuse de destruction de la paix » (phrase finale).

¹⁴⁶ Le 19 novembre 1987, l'auteur de cet article a noté pro memoria après un entretien téléphonique avec Heribert Schauf: « J'ai demandé à Monsieur le professeur Schauf s'il savait quelque chose concernant les articles de Scheeben contre ou respectivement au sujet de l'édition revue de l'Histoire ecclésiastique de Kraus parus dans les *Historisch-politische Blätter* 1888, 2e volume semestriel. Le professeur Schauf déclara qu'il n'en savait rien. Mais Scheeben aurait été très fâché contre Kraus, comme le démontrent ses lettres éditées par Schauf. Avant tout, Scheeben aurait été très excité contre Kraus lorsque le bruit courut que celui-ci aurait dû devenir archevêque de Fribourg. Dans une de ses lettres envoyées à Rome, Scheeben aurait écrit que, si Kraus devenait évêque, on pourrait aussi faire du diable un évêque. Schauf aurait omis cette phrase dans son édition et aurait, dans l'avant-propos, noté en ce sens que certaines omissions avaient été pratiquées. A ma demande s'il avait volontairement supprimé cette phrase, Schauf répondit: plus ou moins. Celui qui était alors recteur du collège, Karl Klein, aurait fait de cette omission une condition de la publication des lettres. La question aurait également été soumise à Pfülf. Celui-ci aurait été irrité contre Scheeben et d'autres anciens du *Germanicum* parce que ceux-ci avaient participé à l'Assemblée des érudits de Munich en 1863. Mais Pfülf aurait révisé son jugement à propos de Scheeben parce que, dans les lettres éditées par Schauf, apparaissait comme motif de la participation que l'on avait voulu constituer un contrepois à la ligne poursuivie par Döllinger ».

Schauf et ceux qui partageaient sa responsabilité pour l'élimination de lettres dans son édition, voulaient couvrir Scheeben. Dans les contraintes historiques d'alors, ils obéissaient à une certaine logique. Ce qui se trouvait remis en question, c'était la thèse classique de la transparence et de l'intégrité dans la poursuite des procès de l'Index. Scheeben remettait en question une procédure dans laquelle Kraus avait pu se tirer d'affaire avec beaucoup de chance. Ainsi il engageait indirectement un procès contre la thèse diffusée par les ultramontains selon laquelle la Congrégation de l'Index procédait d'une manière sage et juste. En 1939, il n'était nullement dans l'intérêt de l'« Index » et respectivement du Saint-Office de permettre que de pareilles questions fussent posées. Même si ce n'était que sur le plan historique et pour des fins éditoriales. Le jeune Schauf s'est incliné devant ces faits et omit la lettre de Scheeben, dans laquelle il était aussi question de Haringer.

Cinquante ans après sa mort, l'activité de Haringer causa donc encore de l'embarras à un « Romain ». Après un nouveau délai de cinquante ans, déclara Schauf à l'auteur de ces lignes, ce n'était plus le cas.

Haringer mourut le 19 avril 1887 à Rome et y fut considéré comme un « Santo », dont quelques-uns s'assurèrent aussitôt des reliques. Le P. Karl Dilgskron écrit à propos du déroulement des funérailles à Sant'Alfonso: « A peine le Requiem et le Libera étaient-ils achevés que le bon peuple se précipita sur les fleurs qui couvraient le cercueil, fit toucher des chapelets à l'habit religieux du défunt qui y était également déposé, embrassa celui-ci et ne se priva pas d'en emporter de petites pièces comme souvenirs. A ce spectacle, chacun devait reconnaître qu'il s'agissait d'un homme qui avait mérité l'affection de ses semblables et passé sa vie à faire le bien¹⁴⁷.

Traduction de Martin Benzerath, C.Ss.R.

¹⁴⁷ DILGSKRON, *Nachruf* (comme note 2), 721 s.